

PROVINCE DU **MANITOBA**

(années 1960 à 1965 incl.)

PREMIÈRE PARTIE

LA VIE DE LA PROVINCE

1. GÉNÉRALITÉS ET STATISTIQUES.

A) *Généralités.*

La première mission oblate de l'Ouest canadien fut fondée à la Rivière-Rouge, en 1845. Elle fut érigée en Vicariat de la Rivière-Rouge le 24 avril 1851, puis, en Province du Manitoba, le 5 octobre 1904. (Décret du T.R.P. C. Augier, Sup. Gén.).

Après divers démembrements, survenus à l'occasion de la fondation de vicariats et autres provinces, elle comprend, actuellement, la partie sud des provinces civiles de la Saskatchewan (archidiocèse de Regina et diocèse de Gravelbourg), et du Manitoba (archidiocèses de St-Boniface et de Winnipeg), et le nord-ouest ontarien (diocèse de Fort William).

Elle longe plus de 1,000 milles la frontière des Etats-Unis, sur une hauteur variant de 200 à 300 milles, soit une superficie d'environ 325,000 milles carrés.

Lorsqu'en 1957, la Province du Canada-Est fut divisée pour former les deux Provinces de Saint-Joseph et du Très-Saint-Rosaire, ainsi que le Vicariat de St-François-Xavier, la Province du Manitoba ne s'étendait qu'à la partie ouest du diocèse de Fort William (ancienne limite est de l'archidiocèse de Saint-Boniface). C'est à cette date que l'autre partie du diocèse de Fort William, jusque-là intégrée à la Province du Canada-Est, passa à la Province du Manitoba, l'étendant ainsi au diocèse entier de Fort William.

Notons que sur ce même territoire, d'autres provinces oblates exercent leur ministère respectif: les provinces de St-Pierre, de Ste-Marie et de l'Assomption.

L'amélioration des routes permet à nos missionnaires de se réunir périodiquement et assez facilement avec les membres des maisons ou des districts auxquels ils sont rattachés. Six endroits seulement ne peuvent être atteints par voiture; on ne peut s'y rendre que par avion et bateau.

Le Siège de l'Administration Provinciale est à 89 Eastgate, Winnipeg 1, Manitoba. Il était originairement à Winnipeg; puis, de 1913 à 1956, à St-Boniface, et de nouveau à Winnipeg, depuis 1956.

B. *Statistiques.*

PERSONNEL et OEUVRES

Nature et répartition — Cf. Personnel 1965.

Diocèse	Maison	Maison non formee	District	Résidence	Station	Desserte	Pères	Frères P	Frères T
Régina.		Noviciat Lebret				Balcarès.	3 *	3.	
			Lebret. 26-8-57	Ecole Ind 26-8-1957. Lebret.		Sintaluta, File Hills: (Colonie, Agence), (Little B. Bear.) Muscowpetung, Pasqua, Piapot, Hôpital Indien, Standing Buffalo,	4	1.	
				Paroisse. **Lebret. 26-8-1957.**			1		
					Fort Qu' Appelle 1965.	Fort San.	1.		

* Un père d'une autre Province

Diocèse	Maison	Maison non Formée	District	Résidence	Station	Desserte	Pères	Frères P	Frères T
(Prince-) (Albert.)				Ecole Ind. Lestock. 7-5-1911.		Day Star, Fishing Lake Gordon, Kinistino, ** Muskowequan, Nut Lake, Poorman.	2.	1.	
				Ecole Ind. Marieval. Paroisse I. 7-5-1911.		Cowesses, Carlyle, Kakewistakan, Ochapawace, Sakimay.	2.		
					Kamsack. Par Bl. 1920.		1.		
				Ecole Ind. & paroisse St-Philippe 26-8-1957.		Coté, Keesekoose, Key.	2.		
Gravel-bourg.	Collège Mathieu.						21.	4	1.
St-Boni-face.	Juniorat. 4-11-13.						11.*	3 ***	

* Un Pere retiré, un aumônier, un à la Procure

** Une mission dans le diocèse de Prince-Albert, Saskatchewan

*** Un Frère retiré

Diocèse	Maison	Maison non-formée	District	Résidence	Station	Desserte	Pères	Frères P.	Frères T.
				Précieux-Sang. P.B. 26-8-1957.			3.		
	Scolasticat St-Norbert.						7	4.	3.
				Retraites Fermées. 26-8-57.			4.	2.	
		Fort Alex. E. & P. I. 14-10-1946				Balsam Beach, Bissett, Grand Beach, Hole River, Manigotagan, Scanterbury, Traverse Bay, En été:	5.***		
						Maryglen.		—	
				Berens River. Par. 4-6-1913.			3.	3	

*** Un Evèque

Diocèse	Maison	Maison non formée	District	Résidence	Station	Desserte	Pères	Frères P	Frères T
				Bloodvein. 1944.		Little Gr. Rapids	1.	1.	
Winnipeg			Winnipeg 25-4-61.	Sacré-C. Paroisse. 26-8-57.			3.		
				S.-F -de-S. 26-8-1957.			5.		
				Ecole Ind. Assiniboia 24-10-1958.			3.		
				Rés. Prov. 3-5-1956.			5.	3.	
			St-Laurent. 26-8-57.	St-Laurent. 1861.		Oak Point.	2.		
					Dog Creek 1952.	Dog Lake. Vogar.	1.		
					Fisher River 1938.	Fisher Bay, Jackhead Harbour, Matheson Isl.	1.		
					Grahamdale. 1950.	Ashern, Camper,	1.		

Diocèse	Maison	Maison non formee	District	Résidence	Station	Desserte	Pères	Frères P	Frères T
						Faulkner, Gymsumville, Homebrook, Mulvihill, Speerhill, St-Martin, Steep Rock			
					Lundar. 1954.	Brickdale	1.		
					St-Ambroise 1943	Woodlands.	1.		
			Ste-Rose 26-8-57.	Ste-Rose 29-3-39		Cayer. Ebb & Flow, Eddystone, Ochre River, Salt Point	3.		
				Camperville. 1886 E & P. 26-8-1957			2		
				Sundy Bay Ecole Ind **26-8-57.**		Amaranth, Langruth,	3 *	1.	

* Un Père retiré.

Diocèse	Maison	Maison non formée	District	Résidence	Station	Desserte	Pères	Frères P.	Frères T.
						Marius, Rés. Sandy Bay.			
					Crane Riv. 1950.	Mallard. Skownan, Waterhen.	1.		
					Duck Bay. 1950.		1.		
					Pelican R. 1957.	.	1.	1.	
					Birtle. 1955.	Binscarth, Elphinstone, Gambler Reserve, Griswold, Lizzard Point Res., Okanens Res., Rolling River, Valley River Res. Pipestone.	2.	1.	
Fort William.			Fort-Frances 26-8-57.	Fort-Fr. B & P. I. 7-5-1911		Big Island, Couchiching, Lac la Croix, Manitou (Emo), N.-W.-Bay, **Red Cut,**	2.		

Diocèse	Maison	Maison non formée	District	Résidence	Station	Desserte	Pères	Frères P.	Frères T.
						Rice Bay, Seine River, Standjigaming.			
				Fort-Fr. 7-5-1911.		Bamhart, Barwick, Big Fork, Black Hawk, Burtiss, Clearwater Lake, Crilly, Dear Lock, Devlin, Emo, Farrington, Finland, Flanders, Glenorchy, Lavallée, Mine Center, North Branch.	4.		
					Morson. 1957.		1.		
			Kenora 26-8-57	Kenora. Paroisse 26-8-57.		Melick. Redditt. Willard Lake.	4.		

Diocèse	Maison	Maison non formée	District	Résidence	Station	Desserte	Pères	Frères P	T
				Kenora. Ecole I.		Clear Water Bay, Dalles, Frenchman Head, French Portage, Grassy Narrows, Jones, Minaki, North W. Angle, Rat Portage, Shoal Lake, White Dog.	3.		
				McIntosh 21-12-52.			2.		
					Red Lake. 1957.	Cochenour, Flat Lake, Gold River, Lac Seul, North Spirit L., Pekangikum, Poplar Hill.	1.		
					Sioux Narrows 1962	3 Camps de bucherons Nestor Falls, Pawink, Sabaskong.	3		

Diocèse	Maison	Maison non formée	District	Résidence	Station	Desserte	Pères	Frères P	Frères T.
					Vermilion Bay. 1950.	Robinson Camp, Eagle Lake, Eagle River, Quibell, Hudson, Wabigoon, Camp 210.	2.	1.	
6 diocèses	**3 maisons formées**	**2 maison non-formées**	**6 districts**	**22 résidences**	**15 stations**	**133 dessertes**	**129***	**29****	**4**

* 1 Evêque, 126 Peres de la Province, 2 Pères d'autres Provinces, 129

Deux aumôniers militaires	2
Neuf Peres aux Etudes	9
Trois Peres malades è l'Hospice	3
Un Père malade a Sainte Agathe	1
Deux Peres non placés	2
	146

** 29 Frères à voeux perpetuels, dont un retire et un **aux etudes:** 29
4 Freres à voeux temporaires 4
33

Repartis par diocese

Dioceses	Maison	Districts	Residences	Stations	Dessertes	Peres	Freres
Regina	1 n-f	1	5	2	25	16	5
Gravelbourg	1 m-f						
St-Boniface	2 m-f, 1 n-f		4		9	34	16
Winnipeg		3	3	9	38	36	6
Fort-William		2	5	4	60	22	1
Prince-Albert					1		
	3 + 2 n-f	6	22	15	133	129	32

MAISONS

Schema 1

Année	Summa	Stat	Résid.	Domus	Distr	Desser.	RR PP	FF. CC P	T.	A	Total	Scol.	Nov. SS	CC.	Jun
1964.	43.	14.	24.	5.	6	142.	143.	30.	3.	1.	34	16.	2.	0.	82.
1965.	42.	15.	22.	5.	6.	138 *	144 **	29.	3.	1.	33.	14.	1.	3.	94.

Schema 2

RR. PP. et FF. CC. et âge moyen dans la Province

	Total RR PP.	Total FF. CC	Total RR PP & RR FF	RR PP	FF.CC	RR.PP. & FF CC
au 31.12.64.	143.	34.	177.	50.	49.	50
au 30. 9.65.	144.**	33.	177.	50.	48.	50.

Schema 3

Répartition des Révérends Pères dans les divers ministères

Enseignement	Ministère	Prédication	Chapelinat	Oeuvre Presse	Administration	AMMI	Oeuvres diverses	Etudes spéc	Malades hors	M Sécul	N P	Total
49-34%	59-41%	4-3%	5-3%	6-4%	2-1%	1-1%	1-1%	9-6%	7-5%	2-1%***		143.
19-34%	60,41%	2-1%	5-3%	6-4%	2-1%	1-1%	2-1%	8-5%	8-6%	1-1%		146

* 138 desserts, y compris les aumôneries. ** 144 Peres y compris un Evêque 146 Pères, y compris deux Pères d'autres Provinces.

Schema 4

Répartition des Révérends Frères dans les divers ministères

19-56%	6-18%	2-6%		2-6%	2-6%	3-9%	**34.**
15-45%	10-30%	2-6%	1-3%	2-6%	1-3%	1,3%	33.

Schema 5

GRADUS ACADEMICI

Année	Ret	**Ecclesiastici**															**Civiles**					
		Theologia			Philosoph.			Scrip S		Jus Canon			Lettre		Science		Jour	Art O	Pedago.			B.A.
	Maz	Dc.	Lc	Bc	Dc	Lc.	Bc	Dc.	Lc	Dc	Lc	Bc	Dc	Lc.	Dc	Lc	Dc	Di	Dc.	Lc	Bc.	
1964	1.	1.	13.		2.	12.	1.	1.		1.	1.	1.		5.	1.		1.	1.	1.	4.		28.
1965	0.	1.	13.		1.	12.	1.	1.		0.	1	1		5.	1.		1.	1.	1.	4.		40.

Schema 6

SCOLASTICAT

St-Norbert, 5. Pères. 6. Frères 20 Théol. 10 Manitoba, 4 Alberta. 4 St-Rosaire, 2 Grouard. Manitoba. 15 sont à vœux perpétuels; 5, à vœux temporaires. 4 philosophes à St-Joseph (Ottawa).

Schema 7

NOVICIAT

Lebret Sask. 1 Noviciat, 3 Pères, 3 Frères, 19 novices scol:

Manitoba : 1, 3 novices coadjuteurs
Keewatin : 9, du Manitoba
Ste-Marie : 6
Alberta : 1
Mackenzie : 1

Schema 8

JUNIORAT

Ste-Famille, 1 Juniorat, 7 Pères, 2 Frères, 82 junioristes, en 1964.
St-Boniface, 1 Juniorat, 8 Pères, 2 Frères, 94 junioristes, en 1965.

Schema 9

Paroeciae			Domus predicationis				Capellani			
Ad nutum S Sedis	Ad nutum Ord	Loci	Mais	RR PP	RR FF	Exer	Sor	Mil	nos	
5 par. 9 Pères	27 par. 50 Pères,	6 Frères	1 M	2 P	2 F.	173	1	2	2	(1964)
6 par 14 Pères	27 par 46 Pères,	10 Frères	1 M	4 P.	2 F.		1	2	2	(1965)

Schema 10

DOMUS EDITIONIS

au 31-12-1964	1 domus	6 Pères	0 Frères	1 livre	5 périodiques. 29,600	1 journal . 10,000
au 30- 9-1965	1 domus	6 Pères	1 Frère	0 livre	3 périodiques. 19,061	3 journaux · 68,165

cf p. 17 AMMI, 1964. 1,472 - 1965.

a) *Le Personnel de la Province comprend:*

1 Evèque,
143 Pères,
33 Frères coadjuteurs,
14 Frères scolastiques.
———
191 Oblats profès appartenant à la Province.

2 Pères Oblats d'autres Provinces.
1 Frère scolastique novice.
3 Frères coadjuteurs novices.

La moyenne d'âge chez les Pères est de 50.5 ans;
chez les Frères, 48.5 ans;
chez les PP. et FF. 50 ans.

La pyramide des âges?	*Pères*	*Frères*
90-99 :	1	0
80-89 :	5	1
70-79 :	6	3
60-69 :	17	2
50-59 :	47	12
	———	———
40-49 :	35	3
30-39 :	23	7
20-29 :	10	5

Depuis le dernier chapitre:

13 Jeunes Pères sont venus grossir nos rangs;
9 Pères et deux Frères coadjuteurs sont décédés;
7 Pères et un Frère ont été cédés à d'autres Provinces;
2 Pères et un Frère sont revenus à leur Province de origine;
1 Evèque et un Père sont venus d'autres Vicariat ou Province;
4 Pères travaillent en dehors de la Province.

b) *Maisons: La Province comprend:*

3 maisons formées;
2 maisons non formées;
6 districts;

22 résidences;
15 stations;
138 dessertes, y compris les chapelinats d'hôpitaux et de sanatoriums pour les Indiens et Esquimaux.

Le district de St-Boniface a été supprimé — celui de Winnipeg a été créé;

La résidence de la Maison de Retraites fermées de St-Boniface fut supprimée - celle de la Maison de Retraites fermées de St-Norbert a été créée;

Deux résidences furent supprimées: celle de la Ferme St-Louis, de Lebret, Sask, et celle de la Maison de Retraites d'Orientation, de Fort William, en Ontario.

Trois dessertes sont devenues Stations: celles de Grahamdale, de Vermilion Bay et de Sioux Narrows;

Deux stations sont devenues dessertes: celles d'Ashern et d'Ebb and Flow;

La desserte de la Rivière-aux-Roseaux, dans le diocèse de St-Boniface a été supprimée; en retour on a accepté une autre desserte dans le même diocèse: celle de Bissett;

Deux nouvelles dessertes ont été créées: celle du Centre culturel indien et métis, à Winnipeg, et celle de North Spirit Lake, en Ontario.

c) *Personnel rattaché directement au R.P. Provincial*:

	Pères	Frères
Aumôniers militaires:	2	
Aumônier de l'Hôpital de la Miséricorde:	1	
Directeur de l'A.M.M.I. et du Centre d'Orientation:	1	
Malades: 3 à l'Hospice Taché, un à Ste-Agathe:	4	
Aux Etudes:	9	1
Non placés:	2	

d) *Résidences et stations rattachées au R.P. Provincial*:

Berens River, Man.,	3	3
Bloodvein, Man.,	1	1
St-Philippe, Sask.,	2	
Résidence provinciale:	3	3
Birtle, Man.,	2	1
Kamsack, Sask.,	1	

e) *Réunions du Conseil provincial:*

1959 :	6;	1962 :	3;
1960 :	5;	1964 :	4;
1961 :	4;	1965 :	5.

II. LA FIN DE LA CONGRÉGATION.

Trois ministères principaux emploient la presque totalité du personnel:

Ministère auprès des Indiens: missions et écoles:	50 PP.	10 FF.;
Maisons de formation: Scolasticat, Noviciat, Juniorat, et Collège de Gravelbourg:	36 PP.	15 FF.;
Ministère auprès des Blancs: Paroisses, dessertes:	25 PP.	0 FF.

Trois autres œuvres se partagent la plupart des autres:

L'Oeuvre de Presse:	6 PP.	1 F.;
L'Oeuvre des Retraites fermées et d'Orientation:	5 PP.	2 FF.;
L'Oeuvre des Chapelinats de religieuses, d'hôpitaux et militaires:	6 PP.	

Ces dernières œuvres, bien que mobilisant un nombre restreint de Pères et de Frères, ont une influence considérable dans leur champ d'action respectif. Les Oeuvres de Presse et de Retraites fermées sont les seules œuvres du genre au Manitoba. Il en est de même pour l'Institut séculier des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée.

Par ces divers ministères — quatre à eux confiés exclusivement: Indiens, Oeuvre de Presse et de Retraites fermées, Direction de l'Institut Séculier des O.M.M.I. — ils réalisent surement le « Pauperes Evangelizantur ». Les Indiens sont pauvres des biens matériels; ils sont riches en enfants et, souvent, en simplicité et en une foi confiante. Il semble bien qu'ils font leur part pour remplir le ciel d'élus. Il n'en reste pas moins que personne ne semble convoiter ce ministère aux Oblats.

Les Oeuvres de Presse et de Retraites fermées s'adressent à une population plutôt riche des biens de ce monde; mais dans un milieu où tous les courants d'idées religieuses et de doctrines morales ont libre cours, elle a sûrement

besoin qu'on l'aide à juger sainement les idées et des faits courants, à purifier sa conscience et à nourrir sa vie surnaturelle.

L'Oeuvre d'Orientation permet à nombre de jeunes de valeur de mieux découvrir les plans de Dieu sur eux et les aide à coopérer pleinement à leur réalisation. Elle prépare des ouvriers ou des ouvrières pour toutes les autres œuvres apostoliques; elle fournit la preuve que Dieu continue à douer nombre d'âmes de qualités naturelles et surnaturelles, non moins que de générosité pour les mettre au service du bon Dieu.

III. L'Œuvre de l'évangélisation.

1. *Prédication de la Parole de Dieu.*

a) *Missions paroissiales ou régionales.* La Province n'a point, actuellement, de missionnaires attitrés pour les Missions paroissiales ou régionales.

Plusieurs Pères, cependant, ont prèché des retraites, soit paroissiales, soit religieuses, soit sacerdotales, soit encore à des étudiants ou des triduums, en marge de leur travail ordinaire.

Voici le bilan total approximatif depuis 1960:

125 retraites paroissiales d'une semaine
17 retraites sacerdotales
48 retraites de religieuses de huit jours
90 retraites d'étudiants
65 triduums.

Retraites d'orientation. Au cours du sexennat, la Province avait deux maisons d'orientation pour les vocations: une à Fort William, une à Winnipeg. Ces retraites sont de courte durée, deux jours, et ne s'adressent qu'à un petit groupe à la fois: 5 ou 6. Le but premier est d'éclairer les jeunes gens et les jeunes filles sur leur vocation.

Jusqu'ici les résultats ont été très consolants. 42 jeunes filles sont entrées chez les Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, 10 dans diverses Congrégations religieuses; 4 jeunes gens ont choisi le clergé séculier, un les Oblats, un les Voluntas Dei; deux sont entrés chez les Oblats comme Frères Coadjuteurs; un chez les Frères du Sacré-Cœur.

b) *Centre de Catéchèse.* La Province n'a point de

centre de catéchèse. Elle a envoyé plusieurs Pères, au cours des dernières années, soit à l'Institut Catholique de Paris, soit aux Universités de Montréal et d'Ottawa, afin qu'ils puissent se bien mettre au courant des plus récents développements en cette matière. Elle en a plusieurs, cette année encore, soit à Paris, soit à Ottawa.

Le R.P. Albert Fournier a été l'un des professeurs des cours d'été en catéchèse, au Collèege de St-Boniface, au cours des récentes vacances.

Il a, de plus, organisé une session intense de catéchèse au Collège Mathieu, de Gravelbourg, les 4, 5 et 6 septembre 1965. Il était assisté d'un Père Oblat et de deux prêtres séculiers.

C'était la première initiative du genre en Saskatchewan. Elle fut un véritable succès. Plus de 200 personnes y prirent part avec grand intérêt et entière satisfaction: 134 religieuses 21 prètres et frères, 50 laics, venus de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.

c) *Retraites fermées.* La Province n'a qu'une maison de retraites fermées: Villa-Maria, à St-Norbert, au Manitoba. Cette maison remplace, depuis 1960, celle de Notre-Dame-du-Cénacle, qui se trouvait à 680, rue Langevin, St-Boniface, Manitoba.

Les missionnaires de cette maison ne prêchent à aucun autre endroit, Villa-Maria requiert tous leurs efforts.

Quatre Pères et deux Frères consacrent tout leur temps à l'œuvre.

Nombre de retraites et groupes divers de retraitants durant le sexennat:

Année	*Total*	*Laics adultes*	*Etudiants/tes*	*Clergé & religieux/ses*
1959 - 36 chambres	1813	1652	125	36
1960 - 36 ch. 8 ms				
54 ch. 4 ms	2081	1796	197	88
1961 - 54 chambres	3165	2563	258	344
1962 - 54 chambres	3407	2650	360	397
1963 - 54 chambres				
68 ch. 4 ms	3762	2626	507	629
1964 - 68 chambres	3747	2829	415	503
	17975	14116	1862	1997

Méthode d'administration. Au point de vue légal, Villa-Maria est connue sous le titre de « Maison de Retraites catholique Incorporée ». Les propriétaires de la maison des retraites sont les membres de la corporation, c'est-à-dire, les gens qui détiennent une ou plusieurs débentures. Cette corporation est régie par un comité exécutif recommandé par les membres et approuvé par le Père Directeur.

La corporation est chargée d'éteindre progressivement la dette en repayant les débentures à leur date d'échéance; en 1978, la dette sera éteinte. Le charte prévoit que la corporation transférera alors les titres de propriété aux Oblats. A date, elle a pu rencontrer toutes ses obligations.

Méthode de recrutement. Un membre du personnel, le R.P. J.-P. Isabelle, est directeur du recrutement. Son rôle principal est celui d'animateur spirituel. Il doit faire valoir les bienfaits de la retraite fermée à l'équipe des recruteurs laiques et les former à cet apostolat. Il joue aussi le rôle de coordonnateur des multiples efforts qui se font dans une multitude de paroisses et dans au moins quatre diocèses.

Les directeurs laiques des trois ligues des retraites, a savoir: la ligue française de St-Boniface, la ligue anglaise de St-Boniface, la ligue de Winnipeg. Il y a huit membres dans chaque ligue. Leur fonction est d'organiser le recrutement au niveau diocésain et de stimuler les équipes de chaque paroisse sous leur « juridiction ».

Les capitaines et lieutenants travaillent en équipes, au niveau de la paroisse. Leur tâche principale se fait par contact personnel. Ils invitent personnellement leur coparoissiens à se joindre à eux pour les exercices de la retraite.

La remise en valeur de la Parole de Dieu et de la Liturgie dans le renouveau de l'Eglise a affecté notre méthode de prédication.

Les prédicateurs s'efforcent de prêcher des retraites dont le but est de provoquer un engagement adulte dans la foi. Ils s'en tiennent aux thèmes essentiels de la foi — la mort-résurrection du Christ à laquelle le chrétien participe par le baptême, — la pénitence, — l'eucharistie et — sa vie concrète de chaque jour dans le monde.

La première journée est employée à la proclamation de la Parole de Dieu, à laquelle les retraitants répondent par le renouvellement de leur promesses du baptême, la célébration de la pénitence et de l'eucharistie.

Au cours de la seconde moitié de la retraite, il y a dialogue entre prédicateurs et retraitants, dans un effort de recherche et d'application concrète à leur situation de vie.

Chacun des quatre Pères prédicateurs a fait des études en Pastorale catéchétique. Deux ont fait un an à l'Institut Catholique de Paris, un a suivi le même cours à l'Université de Montréal et le quatrième a pris des cours d'été à la même université. Ces cours, selon l'avis du Directeur, sont absolument nécessaires au succès des retraites fermées.

A en juger par la réaction favorable des retraitants de toutes catégories, les retraites de Villa-Maria sont un succès. Un effort constant d'approfondissement et l'adaptation reste nécessaire.

Il est difficile d'évaleur l'influence d'une retraite par rapport aux vocations. La grande majorité des retraites s'adresse à des laïques adultes mariés. Il est à espérer, toutefois, qu'une vie familiale chrétienne intensifiée favorisera l'éclosion de vocations à tous les états de vie.

Un groupe restreint de retraitants a fait le « Cursillos de cristianidad ». Une équipe se prépare en vue de donner à d'autres le « Cursillos ». Cette préparation consiste en un approfondissement de la théologie à la lumière de la Constitution sur l'Eglise, de Vatican II, et une revalorisation de la théologie du manuel des Cursillos.

d) *Missions étrangères.* La Province du Manitoba a apporté une très précieuse contribution aux Vicariats Apostoliques du Keewatin en du Mackenzie, dans la personne de Leurs Excellences NN.SS. Paul Dumouchel, o.m.i. et Paul Piché, o.m.i.; au Vicariat des Missions de Grouard, dans la personne du Père Majorique Lavigne, Vicaire des Missions; aux Provinces St-Joseph et d'Alberta-Saskatchewan, dans la personne des Père Arthur Lacerte, o.m.i. et Henri Légaré, respectivement Recteurs du Collège St-Jean-l'Evangéliste, d'Edmonton et de l'Université d'Ottawa; à la Province de Chili-

Bolivie, dans la personne du Père Albert Joyal, o.m.i.; aux Provinces d'Alberta-Saskatchewan et de l'Assomption, dans la personne du Père Lafrenière, o.m.i.

2. *Apostolat auprès du clergé, des religieux et des religieuses.*

Grâce à sa Maison de Retraites fermées, la Province peut accueillir et accueille, de fait, le clergé séculier des deux archidiocèses de St-Boniface et de Winnipeg, pour leur retraites annuelles et leurs récollections mensuelles. 1.997 prêtres, religieux et religieuses y ont fait une retraite au cours du sexennat.

La maison est également le centre de réunions d'études, soit liturgiques, soit pastorales, soit bibliques.

Les Oblats de la Province ont prêché en plus 48 retraites de huit jours aux religieux ou religieuses et 17 retraites sacerdotales.

Deux Pères sont chapelains ou directeurs spirituels de deux Communautés importantes: la Maison Générale des Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et Marie Immaculée et la Maison Centrale, pour tout l'Ouest canadien, de l'Institut Laïc des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée.

Tout près de trois cents religieuses sont les auxiliaires des Pères, soit dans les paroisses, comme institutrices ou hospitalières; soit dans les écoles indiennes, comme institutrices, comme gardiennes des filles, comme gardes-malades ou directrices des employées; soit dans nos maisons de formation, comme cuisinières et responsables de l'entretien du linge, de l'ordre et de la propreté.

Les confesseurs, ordinaires, extraordinaires et suppléants de ces religieuses sont des Pères Oblats. Ils ont ainsi, directement ou indirectement l'occasion de contribuer à leur direction spirituelle, à leur recrutement et à leur formation.

Tel qu'indiqué plus haut, (première partie, III, 1, a) les deux maisons d'orientation ont dirigé plus de 50 jeunes filles chez les religieuses et Institut Laïc et 9 jeunes dans le clergé séculier ou la vie religieuse.

3. *Paroisses.*

Notre ministère paroissial s'exerce dans 16 paroisses qui nous sont confiées: 6 « in perpetuum », 10 « ad nutum Episcopi ». Quatre de ces paroisses sont presqu'exclusivement indiennes et deux, en grande majorité métisses. Seule la paroisse du Sacré-Cœur (Winnipeg) est paroisse nationale. Elles sont desservies par un total de 28 Pères.

A cela s'ajoutent 7 missions avec prêtres résidents pour le ministère auprès des Blancs. Chacune comporte aussi des dessertes.

Population catholique tolate:	environ 32.400.
Ecoliers . . . .:	6.250.

Nos paroisses urbaines, dont la population augmente régulièrement, exigeraient un personnel plus nombreux pour répondre aux multiples organisations paroissiales. Ces paroisses possèdent des écoles paroissiales, au Manitoba, et séparées, en Ontario. Elles ne sont point subventionnées par le gouvernement, au Manitoba; elles ne le sont que jusqu'à la 10è année inclusivement, en Ontario. Ce qui exige de grands sacrifices de la part des parents.

MISSIONS INDIENNES.

« On ne soupçonne guère, faisait remarquer le Visiteur Général, à la dernière visite canonique de la Province, dans les autres provinces de la Congrégation, l'importance des missions indiennes confiées à la Province du Manitoba. Si elles étaient groupées sous une juridiction unique, elles formeraient une circonscription ecclésiastique assurément aussi importante qu'aucun Vicariat du Grand Nord.

Dès lors, nous avons là le cas très spécial d'une grande Missions, pratiquement confiée aux seuls Oblats, et à peu près ignorée de Oblats eux-mêmes; d'une Mission sans ressources extérieures, puisque ne pouvant bénéficier des allocations des Oeuvres Pontificales, réservées aux territoires de la Propagande; sans recrutement extérieur, la Province du Manitoba devant seule pourvoir au service religieux des

groupements d'Indiens les plus nombreux au Canada. Ajoutons que la population indienne est réunie en un grand nombre de réserves disséminées sur tout le territoire et que les missionnaires ont souvent de longues distances à couvrir pour se rendre de l'une à l'autre. Il y a parfois une paroisse de Blancs, mais, effet d'une ségrégation bilatérale qui s'ignore sans doute, les Indiens répugnent à entrer dans une église de Blancs et ces derniers montrent généralement assez peu d'empressement à les attirer. Au missionnaire, alors, de parcourir des milles pour rejoindre quelques Indiens qui se trouvent, pourtânt, aux portes d'une église.

Outre ces difficultés d'ordre extérieur, si l'on peut dire, le missionnaire en rencontre de plus redoutables encore, mais imputables, cette fois, aux dispositions même des Indiens à évangéliser. Certaines régions, notamment dans la partie ouest de l'Ontario et en Saskatchewan, sont encore païenne, bien qu'au cœur de toute une civilisation dite chrétienne. Quand ils passaient par là, il y a plus de cent ans, les premiers missionnaires furent repoussés par les Indiens d'alors: ils allèrent plus loin et les régions dont nous parlons demeurent inévangélisées. Ce n'est que de nos jours qu'elles s'ouvrent, très timidement d'ailleurs, à l'influence chrétienne. D'autre part, les Indiens qui reçurent l'Evangile, il y a plus de cent ans, se convertirent facilement: le missionnaire de l'époque, fidèle à l'Eglise, n'eut qu'à s'accommoder lui-même aux mœurs des Indiens, sans essayer d'amener ceux-ci aux habitudes des Blancs. De nos jours, la civilisation des Blancs est là qui submerge les Indiens, leur apportant, avec quelques avantages, peut-être, beaucoup d'inconvénients et une masse de mal. Désemparé, l'Indien semble hésiter dans la pratique de sa religion. De son côté, formée dans nos écoles, la jeunesse rentre-t-elle dans les réserves? Elle est aussitôt prise dans cette ambiance de doute, mortelle pour sa foi. Telle est la situation déprimante à laquelle, coûte que coûte, doit faire face le missionnaire des Indiens ».

A ces difficultés s'ajoute l'abus des boissons enivrantes, cause de très graves abus à peu près dans toutes les réserves. La négligence, chez les Indiens, dans leurs devoirs religieux;

la pauvreté de plus en plus grande, dans la nourriture, le vêtement et le logement; l'immoralité chez la jeunesse et l'instabilité des foyers, en sont les premières conséquences. En face d'une telle plaie, les missionnaires redoublent d'activité, tâchant de les aider à éviter ces abus et à remonter leur niveau social. Ce n'est qu'en se confiant pleinement à la grâce de Dieu qu'ils parviendront à vaincre des difficultés et à développer chez eux un véritable sens chrétien.

Chaque école résidentielle forme un centre de rayonnement sur les réserves. Y sont toujours rattachés un ou plusieurs missionnaires qui ont la responsabilité de la population indienne et métisse. De là ils rayonnent sur plusieurs réserves, parfois à des distances considérables: le district de tel missionnaire ne mesure-t-il pas plus de 200 milles entre ses points extrêmes?

D'autres, ont un pied-à-terre dans quelques paroisses. Enfin, un bon nombre — 13 — sont fixés dans une mission exclusivement indienne.

Le nombre total des missions et dessertes indiennes rattachées aux missions principales, aux paroisses et écoles indiennes est de 139.

47 Pères et 9 Frères sont voués au ministère dans ces écoles et missions indiennes, pour une population indienne catholique totale de 16.143, comprenant 5.990 écoliers.

Ministère auprès des Indiens et Métis depuis 1959.

248 baptêmes d'enfants païens.
4.520 baptêmes d'enfants de catholiques.
292 baptêmes d'adultes.
386.600 confessions.
631.428 communions.
385 onctions des malades.
850 mariages entre catholiques.
128 mariages mixtes.
15.225 sermons.
50.123 heures d'enseignement du catéchisme.
123 retraites.

47 Pères et 9 Frères au service des Indiens et Métis; soit 36% des Pères actifs, et 28% des Frères.

Si l'on ajoute les 28 Pères en charge des paroisses aux 47 missionnaires chez les Indiens et Métis, nous avons 75 Pères au ministère, soit 57% des Pères actifs.

4. *Chapelinat et aumôneries.*

La Province du Manitoba a le chapelinat exclusif de la Maison Générale des Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée, du Noviciat, du Jardin d'enfants et de la Maisons Notre-Dame, de la même Congrégation. Ces diverses œuvres, toutes sous le même toit, comprennent tout près de cent religieuses, de 15 à 20 postulantes et novices, 60 jeunes filles et 180 enfants du Jardin. Cette Congrégation est une fondation de Mgr Langevin, o.m.i.

Elle a également celui de la Maison Centrale, pour tout l'Ouest canadien, des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, Institut Laïc fondé par le R.P. Parent, o.m.i. Près de cent Oblates sont rattachées à ce Centre. Le Directeur est aussi Directeur du Comité de Recrutement, de l'A.M.M.I., et du Centre d'Orientation de Winnipeg.

Les Pères Oblats sont confesseurs et directeurs spirituels des quelque 250 ou 300 religieuses qui exercent leur apostolat dans les 30 maisons, écoles, paroisses ou hôpitaux, dans des maisons de formation, missions ou paroisses confiées au Oblats.

La Province a deux Pères aumôniers militaires.

Un de ses Pères est chapelain de l'Hôpital de la Miséricorde, à Winnipeg, hôpital de près de 500 lits, sous la direction des Sœurs de la Miséricorde.

Deux autres Pères sont aumôniers des hôpitaux de Fort-Frances, en Ontario, et de Ste-Rose-du-Lac, au Manitoba. Ces deux Pères sont, en plus, vicaires de leur paroisse respective.

Un travail très important dans l'organisation des aumôniers d'hôpitaux a été fait cette année par l'un de ces aumôniers afin de rendre ce travail plus effectif, en groupant les aumôniers en association. Les directives en pastorale non seulement auprès des malades, mais également auprès des médecins et des gardes-malades, aident les aumôniers d'hôpitaux dans cet important ministère.

5 *Education.*

Au plan universitaire, le R.P. Benoît Paris, o.m.i., du Collège Mathieu, de Gravelbourg, enseigne à la Faculté d'Education de l'Université de la Saskatchewan, Campus de Régina, la méthodologie de l'enseignement du français, depuis le premier juillet courant.

Le Collège Mathieu enseigne les quatre années du Cours des Arts. Environ 60 étudiants sont inscrits, chaque année, à ces cours.

Au plan secondaire, le Collège de Gravelbourg, durant le sexennat, à eu une moyenne de 125 étudiants inscrits en 9è, 10è, et 11è; le Juniorat, 45; le High School de Lebret, 140; celui de Winnipeg, 125. Le High School de Camperville en avait 14, l'an dernier.

Le Collège de Gravelbourg a aussi un Cours d'Arts et Métiers avec environ 70 inscriptions.

Au plan élémentaire, les 10 écoles résidentielles pour Indiens dispensent l'enseignement a plus de 2.000 enfants indiens.

Ecoles Résidentielles. Ces écoles sont des internats qui reçoivent la population indienne scolaire, garçons et filles, ne pouvant fréquenter les écoles des réserves, ou n'y trouvant pas l'enseignement supérieur désiré. Les Oblats, secondés par diverses congrégations religieuses, en dirigent onze, dont deux sont, l'une entièrement secondaire, l'autre, a un peu moins de ses écoliers au cours secondaires: 140 sur 310.

Fort Alexandre	235	élèves.
St-Philippe	250	» .
Fort Frances	135	» .
Kenora	118	» .
McIntosh	199	» .
Lebret (dont 140 à l'école second.)	310	» .
Lestock	219	» .
Marieval	170	» .
Winnipeg, (école secondaire) . .	129	» .
Sandy Bay	285	» .
Camperville (14 au secondaire) .	188	» .
	2.238	

dont 283 aux cours secondaires.

Est-ce à dire qu'au sortir de l'école toute cette jeunesse est assurée d'une influence efficace dans son milieu? Ce serait certes trop beau. Il n'en reste pas moins que les écoles résidentielles ont déjà marqué plusieurs générations: les Indiens ne sauront jamais tout ce qu'ils leur doivent.

Ces écoles pensionnats reçoivent actuellement des subsides de l'Etat, ce qui est un grand soulagement pour le budget missionnaire. Il faut toutefois être constamment en éveil pour en garder le contrôle et y assurer le respect des droits des parents à l'éducation catholique de leurs enfants.

Il y a un total de 103 religieuses et de 65 instituteurs et institutrices laïques.

6. *Travaux scientifiques des Oblats - Livres:*

1. R.P. Guy de Bretagne, o.m.i.	– Pastorale Catéchétique, 1963.
	– Pastorale Fondamentale, 1964.
2. R.P. Roland Leclaire, o.m.i.,	– La forme canonique ordinaire des mariages interrituels au Canada.
3. R.P. Jean Lemire, o.m.i.,	– Manuels de prières (éditions anglaise et saulteuse).
4. R.P. Josaphat Magnan, o.m.i.,	– Histoire de la Province oblate du Manitoba (non éditée).
5. R.P. Gaston Carrière, o.m.i.	– Vie du R.P. Hugonard, o.m.i.
6. R.P. Joseph Brachet, o.m.i.,	– Catéchisme en langue indienne sur rubans magnétiques.

PUBLICATIONS.

La Liberté et Le Patriote,	– journal hebdomadaire	8.165
Sunday Herald,	– journal hebdomadaire	7.000
Our Sunday Visitor, édition canadienne,	– journal hebdomadaire	53.000
L'Ami du Foyer,	– revue mensuelle	4.061
Indian Record,	– revue mensuelle	3.000
Catholic Year Book,	– revue annuelle	12.000
Bulletins paroissiaux,	– hebdomadaires	31.500
Trait d'Union,	– mensuel	1.200
Personnel O.M.I.,	– annuel	300
Bulletins de nouvelles,	– mensuel	250

7. *Travaux scientifiques des Oblats. - Revues.*

L'Ami du Foyer. L'Ami du Foyer a déjà une longue histoire puisqu'il a célébré ses 60 ans d'existence en août dernier (1965). Fondée pour faire connaître les œuvres des Oblats de Marie Immaculée, spécialement celles des Oblats de la Province du Manitoba, et pour venir en aide au Juniorat de la Sainte-Famille, en lui attirant recrutement et ressources financières, la Revue s'est acquittée de sa tâche suivant le style et les possibilités concrètes de chaque époque. Son tirage a varié, son apparence, son style aussi. Elle a fait du bien, elle a apporté quelque chose aux foyers, elle a provoqué la générosité, et un certain nombre de Pères Oblats lui doivent, en partie du moins, affirment-ils, leur vocation.

Il faut admirer les longues, et parfois pénibles, heures que beaucoup d'Oblats lui ont consacrées, en particulier le Frère Huitric, o.m.i., durant quarante ans, à titre de secrétaire-propagandiste. Il faut le signaler, quitte à renvoyer aux rapports précédents pour une étude plus approfondie de ces heures d'histoire.

1) *Responsables de l'Ami du Foyer.*

La Revue fut longtemps la responsabilité du Juniorat de la Sainte-Famille. Un membre ou l'autre du Personnel en avait la charge de directeur ou de rédacteur, ajoutant ordinairement ce travail à celui de professeur, d'économe, de préfet de discipline ou de missionnaire. Puis l'un ou l'autre membre de l'Equipe de Presse en fut tout à tour chargé, cumulant, encore une fois, la besogne avec d'autres, mais dans un domaine plus semblable.

En 1961, fut créé dans la Province un Comité de Recrutement, chargé d'étudier le problème et de proposer des solutions. On se mit à étudier le rôle de l'Ami du Foyer, ses problèmes, ses possibilités d'avenir. On voulut réorganiser, refondre, assurer plus d'unité, une direction stable, une plus ample collaboration et, surtout, un plan d'ensemble et une modernisation des services et du style de la revue.

Le 10 janvier 1963, le R.P. A. Lizée, o.m.i., Provincial, approuvait une nouvelle constitution de l'Ami du Foyer et

en faisait une œuvre oblate à part, relevant du Provincial. La responsabilité de la Revue est confiée à un Comité de Direction, qui est le Comité de Recrutement. Sont but est d'assurer la régularité de la parution de la revue, la surveillance de son administration financière et, surtout, l'unité de son orientation, la valeur de son contenu et de sa présentation.

La publication concrète de la revue est confiée à un rédacteur nommé par le R.P. Provincial et l'on tient à ce que la revue soit sa première, sinon unique, responsabilité. La publicité, le service des abonnements et le travail du secrétariat sont confiée à l'A.M.M.I., dont le Directeur provincial fait partie du Comité de Recrutement. En plus, l'A.M.M.I. se charge, depuis quelques mois, de la Revue.

Il y a là les bases d'un travail d'équipe où faisait défaut auparavant, la source d'un esprit de suite.

2) *Orientation de l'Ami du Foyer.*

La Revue fut longtemps une revue missionnaire, une revue d'information oblate et un bulletin de propagande directe en faveur des vocations et des missions. L'on s'est demandé si c'était là le véritable angle d'approche de la famille canadienne d'aujourd'hui. Suffit-il de vanter ses prouesses et d'implorer la pitié pour susciter des vocations? Ne donnons-nous pas trop l'impression de travailler à notre propre intérêt et à notre propre gloire, même si l'on sait que c'est pour la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise? La Revue ne devrait-elle pas être un apostolat plus direct envers la famille? Ne devrait-elle pas donner davantage aux foyers, en être l'Ami?

Répondre aux problèmes et aux besoins des foyers; les aider à comprendre leurs problèmes, leurs problèmes d'aujourd'hui, à les juger chrétiennement, à y faire face; éduquer, construire des foyers chrétiens, voilà qui est positif, qui est œuvre d'Eglise et qui pourra ensuite nous faire espérer un retour, provoquer l'intérêt, la confiance, la contribution des foyers à nos œuvres, à notre mission d'Eglise « Donner... sans attendre... »

Sans cesser d'être ce qu'elle était, une revue oblate, missionnaire, semeuse de vocations, l'Ami du Foyer veut donc

devenir davantage une revue d'éducation chrétienne de la famille. Les pages d'information oblate et missionnaire se présenteront moins comme un appel à la bourse que comme le témoignage d'un sens chrétien apostolique et missionnaire, essentiel à tout foyer authentiquement chrétien.

Un rapport sur cette nouvelle orientation a été soumis au T.R. Père Général, en 1961, en mentionnant les espoirs, les difficultés et les problèmes, Nous conservons précieusement sa réponse (20 novembre 1961), avec ses commentaires et ses suggestions.

Le programme, au concret, peut être d'envergure, et nous mesurons nos limites chaque jour davantage.

3) *Rédaction - Collaborateurs - Plan d'ensemble.*

Nous sommes encore fort loin de l'idéal. Mentionnons tout le même, d'abord un vif intérêt pour la Revue, qui se fait sentir partout dans la Province, et une collaboration qui s'organise. Durant l'année qui s'achève, 90% des articles parus dans la revue sont « de l'original », ont été produits pour la Revue.

Voulant partir du concret, des problèmes et des besoins de la famille, la Revue s'oriente vers un plan d'ensemble de plus en plus précis. Chaque année, l'on veut étudier, un thème précis, et, chaque mois, sous un angle particulier. Un effort est fait en ce sens depuis trois ans, on y arrive en partie. Il faudra faire beaucoup mieux encore dans l'avenir, avec l'expérience acquise et de meilleurs moyens d'action.

On étudie présentement le problème du nombre et de la variété des collaborateurs, de la collaboration de laïcs compétents comme collaborateurs et critiques, de même que d'une présentation plus parfaite.

4) *Administration - Circulation.*

Tout le monde lit.. mais il a tellement à lire!... Il y a du choix, et une revue populaire doit pouvoir s'imposer, par son contenu et sa présentation, si elle veut survivre.

L'Ami du Foyer a eu un certain succès de presse au Manitoba et au Québec, il y a nombre d'années, alors que la concurrence était faible. Elle a tenu le coup auprès d'un

petit nombre vieillissant de ses anciens abonnés, souvent parce que parents et amis de longue date des Oblats. Mais tout à coup on s'aperçoit que les deux tiers des abonnées nous envoient une contribution plutôt que leur renouvellement.

En octobre 1962, alors que l'Ami du Foyer décidait de se rajeunir, il y avait 2.987 abonnés. Trois ans plus tard, en octobre 1965, ils dépassent les 4.000.

Guère plus, sans doute; mais il reste peu des abonnés d'avant 1962. Ce sont de jeunes foyer, des écoles, des équipes de parents et maîtres, qui sont venus les remplacer et les dépasser en nombre: la société d'aujourd'hui et de demain que nous voulons aider à former. Les chiffres parlent peu, mais le concret sous les chiffre est encourageant.

Il semble que l'Ami du Foyer recommence à se faire lire, grâce à son contenu et à sa présentation; même si cette présentation coûte cher, même si la Revue ne se finance pas elle-même actuellement. Il s'agit, pour l'Ami du Foyer, de s'imposer par sa valeur, de répondre à un besoin des foyers; non plus de se faire supporter.

Il s'agit d'un renouveau, à ses tout premiers débuts.

8. *L'Association Missionnaire de Marie Immaculée.*

L'AMMI veut intéresser les laïcs à notre apostolat missionnaire en vue d'en faire des amis qui partagent notre esprit et nous aident à préparer le missionnaire de demain et à soutenir celui d'aujourd'hui. Pour répondre à la nature de l'AMMI et réaliser ses fins, l'AMMI organise des Equipes Missionnaires, des Retraites d'Orientation et s'occupe de la diffusion de l'Ami du Foyer, revue familiale et missionnaire de la province et de l'AMMI.

Equipes Missionnaires. - Sans négliger les membres généraux attachés directement au Centre, l'AMMI a particulièrement concentré son attention depuis 1959 sur l'organisation de grandes Equipes Missionnaires. Ces Equipes sont rattachées à un objectif précis (v.g. aide aux vocations missionnaires) ou reliées à la personne d'un missionnaire de la province, à l'œuvre, sur place, ou en mission à l'étranger. Pour donner une inspiration mariale à ces Equipes, nous les avons struc-

turées sur le Rosaire. L'Equipe idéale consiste dans un rosaire de membres avec à sa tête un président, des responsables de chapelets et des chefs de dizaines. Chaque membre reçoit une « banque missionnaire », sorte de tirelire où il verse, au jour le jour, les petites économies qu'il réalise par ses actes de renoncement. Ces banques veulent être au sein du foyer une présence qui rappelle aux parents la pensée de leur appartenance à l'AMMI et celle du renoncement pour les missions; elle fournit aux enfants un moyen concret et à leur portée de développer la générosité et de susciter, chez certains, le désir de la vocation missionnaire. Surmontée d'une statute de l'Immaculée, elles portent en lettres très voyantes l'inscription « Missions », mettant bien en évidence la fin poursuivie et le modèle à imiter.

Tous les trois mois, les chefs de dizaines et les membres qui le désirent assistent à la réunion mensuelle de l'Equipe. La réunion comporte deux parties:

1) un programme de formation chrétienne et missionnaire;

2) le compte-rendu et l'organisation de l'action missionnaire.

La première partie se fait sous forme de cercle d'étude dans une atmosphère de simplicité et de cordialité oblate. Elle est particulièrement goûtée des associés.

La seconde met en contact avec l'objectif particulier à l'Equipe et avec les objectifs communs aux diverses Equipes ou recommandés par le Centre. Chaque mois et à tour de rôle le responsable d'un chapelet et ses chefs de dizaines rendent compte de leurs banques. Ce système de rotation permet qu'à chaque trois mois les offrandes des banques soient recueillies. Des rapports de ces réunions sont adressés aux membres qui n'ont pu venir. La formule apporte d'excellents résultats et semble très propice à gagner les foyers aux Oblats.

Cette méthode qui utilise d'une part la technique de noyautage et d'autre part celle de « l'Opération Misereor » employée en Allemagne, ne peut que porter de bons fruits.

En dehors des activités du Centre provincial nous avons

celles d'un Centre local au Scolasticat de Lebret auquel se rattachent des membres généraux et des membres reliés à la personne de certains frères intéressés développer à plus tard une Equipe Missionnaire qui les soutiendra dans leur apostolat.

Nous avons aussi deux Sections de jeunes Indiens à l'Ecole résidentielle de Lebret et à celle de Winnipeg qui assurent aux Oblats sur place une coopération dans le sens d'un mouvement d'Action Catholique.

Retraites d'orientation. - Ce service existe depuis le mois d'avril 1960 au Centre de l'AMMI. Il ne s'agit pas d'orientation professionnelle, mais vocationnelle. Ces retraites fermées ont pour but d'aider des jeunes gens et des jeunes filles sérieux à découvrir le plan d'amour de Dieu sur leur vie et à prendre la détermination de le suivre sans retard. Ces retraites ne s'adressent qu'à quelques personnes à la fois et se donnent au Centre de l'AMMI, où tout est aménagé à cette fin. De nombreuses vocation de toutes espèces sont déjà sorties des ces retraites, dont un bon nombre d'Oblates Missionnaires de Marie Immaculée.

Service de diffusion de l'Ami du Foyer. - L'AMMI s'occupe de ce service depuis 1962 auquel s'est adjoint récemment celui de l'expédition de la revue. Tout un travail d'organisation s'est accompli et donne l'assurance d'un développement plus systématique et de plus grande envergure.

Au Centre de l'AMMI nous avons un directeur provincial secondé au secrétariat par deux Oblates Missionnaires de Marie Immaculée et par des responsables laïcs pour les diverses Equipes. La Maison du Centre provincial est située à 111 Middlegate à Winnipeg. Elle offre les locaux nécessaires aux diverses activités mentionnées plus haut et l'équipement requis.

La phase de la stabilisation de l'AMMI dans notre province semble passée, il reste celle du développement à assurer partout où les Oblates sont présentes.

9. *L'Oeuvre de Presse.*

L'Oeuvre de Presse de la province du Manitoba englobe une imprimerie, trois journaux hebdomadaires et deux revues missionnaires mensuelles.

Canadian Publishers. - L'imprimerie « Canadian Publishers », dont la province est l'actionnaire majoritaire et presque unique, est parmi les entreprises du genre l'une des mieux équipées dans toute la région de Winnipeg. Elle possède une presse rotative qui imprime à la fois un journal grand format de 16 pages, et elle vient d'acquérir une nouvelle rotative du genre « Offset » d'identique capacité. Les profits de cette entreprise, ainsi que plusieurs de ses services, sont consacrés au soutien de nos publications.

La Liberté et le Patriote. - Parmi les hebdomadaires, « LA LIBERTE et LE PATRIOTE)» tient la place d'honneur, par son ancienneté, par l'étendue du territoire desservi, et surtout parce que les Oblats en ont l'entière responsabilité. Ce journal est le fruit d'une fusion en 1941 de « La Liberté », fondée en 1913 par Mgr Langevin à Winnipeg, au Manitoba, et du « Patriote de l'Ouest », fondée en 1910 par le Père, plus tard Mgr Ovide Charlebois à Duck Lake, en Saskatchewan. Il couvre encore aujourd'hui ces deux provinces civiles de l'Ouest canadien, un territoire de quelque 240,000 milles carrés.

Au service immédiat d'une population doublement minoritaire, parce que catholique et de langue française, le journal doit s'occuper en même temps de vie religieuse, scolaire, culturelle, économique et politique, fournissant nouvelles et opinions aux paliers local, régional, interprovincial, national et mondial. Ce travail déjà complexe l'est devenu davantage depuis l'apparition des courants qui provoquent une crise d'unité au pays et que, dans l'Eglise, on appellerait un « aggiornamento ». A cela s'ajoute le réveil positif qui anime la minorité française dans les deux provinces, et qui exige un effort supplémentaire de la part du personnel. Heureusement qu'on songe sérieusement à ouvrir un second bureau de rédaction, en plus de celui de Winnipeg. Ce bureau, (à Régina, semble-t-il,) permettra de mieux desservir la population de la Saskatchewan, sans pour autant sacrifier les exigences toujours plus grandes des Canadiens-français du Manitoba.

Pour le moment, les deux Pères qui, avec un administrateur laïc, très dévoué, portent la responsabilité du

journal dans les deux provinces, se font heureusement aider de plus en plus par des collaborateurs laïcs pour fins de rédaction, de revenus publicitaires et de campagnes d'abonnement. Ce progrès se heurte toujours, cependant, au problème des finances, ainsi qu'à celui des idéologies nationales qui divisent présentement certaines couches de la population.

Dans un rapport antérieur on a fait ressortir l'influence qu'exercent les Pères rédacteurs dans le milieu. Ils ne cessent de remplir des rôles de premier plan, souvent par délégation episcopale, dans la solution de problèmes scolaires, hospitaliers et culturels très épineux.

Our Sunday Visitor et *Sunday Herald.* - Le premier est le supplément canadien 53.000 abonnés) du remarquable journal catholique des Etats-Unis: Le Our Sunday Visitor. - Le second: Sunday Herald, est l'organe officiel de l'archevèché de Winnipeg au service de tous les catholiques de langue anglaise du Manitoba (tirage: 7.000). Le Our Sunday Visitor et le Sunday Herald sont des hebdomadaires.

Le Père qui s'occupe de ces deux publications peut compter sur la collaboration d'un groupe restreint mais compétent de prêtres et de laïcs, dans le domaine de la rédaction proprement dite. Il doit aussi consacrer une bonne partie de ses efforts aux exigences de l'administration.

Comme ses confrères, il exerce une grande influence auprès des catholiques de langue anglaise au Manitoba: des membres du comité national de la presse catholique anglaise du Canada, du comité de liaison des services de nouvelles CCC (Ottawa) et NCWC (Washington), du comité interdiocésain (Winnipeg - St-Boniface) pour la presse, la radio et la télévision.

Indian Record. - Le Père Laviolette est aussi rédacteur de l'« Indian Record » (tirage: 3.000) mensuel qu'il a fondé en 1938 et qui est l'organe de la Commission Oblate des Oeuvres Indiennes. Il est aussi membre du Conseil de Direction de « Indian-Esquimo Association » et du Comité provincial de bien-être pour les Indiens et Métis.

L'Ami du Foyer. - Cf. pages 743-746 du même rapport.

Chargé de deux missions de Sioux jusqu'en 1962, le Père Laviolette prêche encore en cette langue des retraites au Canada et aux Etats-Unis. Il aide aussi à l'organisation dans l'Ouest canadien de la Ligue Indienne Catholique du Canada, qu'il a fondée en 1954.

10. *Développements et événements principaux.*

a) *Oeuvre nouvelles et expansion.*

1960: Transfert de la Maison de Retraites fermées de St-Boniface à St-Norbert, Manitoba;

Nouvelle résidence pour les Pères de l'Oeuvre de Presse à Winnipeg;

Les Oblates Missionnaires de M.-I. (Institut séculier) acceptent une fondation à l'Ecole indienne de St-Philippe, Saskatchewan;

Fondation d'une procure générale des Institutions;

Fondation d'un Comité de Recrutement pour les Vocations.

1961: Congrès missionnaire;

Fondation du District de Winnipeg qui remplace le District de St-Boniface supprimé;

Erection de la résidence des Retraites fermées, à St-Norbert;

Fondation d'un Centre d'Orientation pour Vocations à 111 Middlegate, Winnipeg;

Programme de Radio sur le Fondateur à l'occasion du 100ème anniversaire de sa mort;

Fondation d'une coopérative du bois pour Indiens à Kenora, Ontario;

1962: Nouvelle desserte à Briksdale, Manitoba;

Nouvelle desserte indienne à North Spirit Lake, Ontario;

Ouverture d'une école séparée intégrée à Sioux Narrows, Ontario;

Programme religieux à la Radio pour Indiens à Dauphin, Manitoba;

1963: Congrès missionnaire;

Congrès de Pastorale;

Fondation d'un Centre culturel pour Indiens et Métis, à Winnipeg;

Réorganisation de la direction de l'Ami du Foyer;

Fondation de la Ligue Catholique Indienne en Saskatchewan, Ontario et Manitoba;

Congrès de la Ligue Catholique Indienne en Saskatchewan et en Ontario.

1964: Innovation - embauchage d'un catéchiste indien comme aide missionnaire, en Ontario;

L'école paroissiale de la paroisse du Précieux-Sang, tout en gardant son identité comme école française, opère comme école publique, donc subventionnée par le Gouvernement.

b) *Oeuvres abondonnées.*

Mission indienne de Roseau, Man., desservie par l'archidiocèse;

Desserte de Katepwa, Saskatchewan;

Lors du transfert du Petit Séminaire Indien de Fort Alexandre à Otterburne, S.E. Mgr l'Archevêque a remplacé l'Oblat rattaché à cette œuvre par un prêtre séculier;

Cession des paroisses d'International Falls et Little Forks, Minn., Etats-Unis, à la Province Centrale américaine.

c) *Développement matériel.*

1960. Vente du presbytère du Sacré-Cœur, Winnipeg, à la paroisse;

Vente du troupeau laitier du Scolasticat de Lebret, Saskatchewan;

Vente du presbytère d'International Falls, E.-U., à la paroisse;

Vente du troupeau de l'Ecole Indienne de Lebret, Saskatchewan.

1961: Vente de la ferme de Lestock, Saskatchewan;

Construction d'une nouvelle église à Ste-Rose-du-Lac, Manitoba;

Vente de l'ancienne maison de Retraites Fermées de St-Boniface, Man.;

Construction d'une résidence missionnaire, mission de White Dog, Ont.;

Construction d'une école paroissiale à la paroisse du Sacré-Cœur, Winnipeg;

Construction d'une chapelle, mission indienne de Piapot, Saskatchewan;

Aménagement du soubassement du Pavillon de Arts, Collège de Gravelbourg.

1962: Construction d'une chapelle-résidence, mission d'Eagle River, Ont.;

Construction d'une chapelle à la mission d'Emo (Manitou), Ont.;

Construction d'une chapelle, mission de Wabigoon, Ont.;

Vente de la ferme de l'Ecole Indienne de Sandy Bay, Manitoba;

Transfert de la salle paroissiale d'Ebb & Flow à Lundar, Manitoba;

Construction d'un gymnase et de salles de classe au Juniorat de la Ste-Famille et rénovation du vieil établissement;

Construction d'une buanderie au Collège de Gravelbourg, Saskatchewan;

Vente de la ferme St-Louis, Lebret, Saskatchewan;

Construction d'une résidence pour missionnaires à Vermilion Bay, Ontario;

Construction d'une église à Fort Alexandre, Manitoba;

Construction d'une résidence et d'une chapelle à Sioux Narrows, Ontario;

Ouverture d'un bloc de classes et gymnase à l'Ecole Indienne de St-Philippe, Saskatchewan;

Aménagement d'une chapelle à la mission de Roseau, Manitoba;

Transfert de la Chapelle de Methley (Ste-Rose) à Skownan (Crane River).

1963: Construction d'une église à Woodlands, mission de St-Ambroise, Manitoba;

Construction d'une chapelle-résidence à Pelican Rapids, Manitoba;

Agrandissement de la Maison des Retraites Fermées à St-Norbert, Manitoba;

Achat du Petit Séminaire St-Jean de Fort Alexandre par la paroisse pour servir de presbytère;

Construction d'une bibliothèque au Collège de Gravelbourg, Saskatchewan;

Ouverture d'un bloc de huit classes et d'un gymnase à l'Ecole Indienne de Sandy Bay, Manitoba;

Construction d'un presbytère à la paroisse St-Etienne, Kamsack, Saskatchewan.

1964: Installation d'une nouvelle machine à imprimer « Offset » à la Canadian Publishers;

Construction d'une chapelle-résidence à la mission indienne de Grassy Narrows, Ontario;

Construction d'une église à St-Laurent, Manitoba;

Construction d'une chapelle-école à la mission de Morson, Ontario;

Construction d'une église et aménagement d'une salle parossiale à la mission indienne de Bloodvein, Manitoba;

Construction d'une église à Grand-Marais, Manitoba;

Agrandissement de la chapelle, mission de Traverse Bay, Manitoba;

Ouverture d'un bloc de quatre classes à Camperville, Manitoba;

Acquisition d'une église pour la mission indienne de Gordon, Saskatchewan;

Aménagement d'une église à Eriksdale, Manitoba.

d) *Evénements d'importance.*

Visite du Très Révérend Père Général au Manitoba,

Célébration du Centenaire de la mort de notre Vénéré Fondateur;

Vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale de cinq Pères Oblats originaires de la paroisse St-Pierre,

au Manitoba, à St-Pierre. Ils y furent ordonnée le même jour, il y a 25 ans; ils y concélébrèrent à leur jubilé d'argent sous la présidence de S.E. Mgr Baudoux, archevêque de St-Boniface.

Célébration du 50è anniversaire de la fondation du journal « La Liberté et Le Patriote »;

Visite canonique générale par le R.P. Ed. Servel, o.m.i.;

Nomination et intronisation de S.E. Mgr G.B. Flahiff, comme archevêque de Winnipeg;

Célébration du 70è anniversaire d'ordination sacerdotale de R.P. G. Bellemare, o.m.i.;

Célébration du 60è anniversaire d'ordination sacerdotale du R.P. A. Josse, o.m.i.

DEUXIEME PARTIE

LA VIE DES MEMBRES DE LA PROVINCE

I. ESTIME DE LA VIE RELIGIEUSE COMMUNAUTAIRE (Charité).

1) *Attitude générale en face des problèmes de la vie religieuse.*

En général la vie religieuse est généreusement pratiquée. Tenant compte de la diversité des œuvres qui accaparent les Pères, il est important que le règlement de la vie soit adapté aux diverses circonstances dans lesquelles le ministère doit être exercé.

Dans les maison de formation, où les Pères et les Frères sont plus groupés sous un règlement plus défini et régulier, il est plus facile d'avoir en commun les exercices de piété tels qu'exigés par nos Saintes Règles.

Dans les paroisses, comme dans les missions et les maisons qui abritent un petit nombre de Pères et de Frères, le règlement de la journée a été tracé selon les exigences du ministère, en conformité avec nos Saintes Règles.

Qu'il y ait des abus et du laisser aller en certains endroits, nous pouvons affirmer que ce n'est pas là une généralité.

Le dévouement, la générosité et une charité bien oblate caractérisent l'esprit de la Province. La soumission toute filiale envers l'autorité et une acceptation spontanée de toutes les tâches assignées sont à l'honneur.

2) *Vie religieuse communautaire de la province.*

Le Vade-mecum ou Manuel de Prières et Rituel oblat doit être remis à jour. Il est suggéré que le travail soit confié à quelques Pères qui pourraient le soumettre au moins aux Provinciaux avant de l'imprimer définitivement.

Le Saint Office est récité en commun en entier au noviciat et en partie dans les autres maisons de formation et au Collège de Gravelbourg. Dans certaines maisons, les Pères récitent quelques petites heures en commun.

Tous les Pères célèbrent la messe tous les jours; individuellement quand il n'y a pas messe communautaire, ou paroissiale ou de chapelinat.

Les maison de formation: Juniorat, Noviciat et Scolasticat ont des messes communautaires tous les jours de la semaine; le Collège a deux messes communautaires obligatoires su semaine pour tous les écoliers; les autres jours, elles sont libres; les écoliers peuvent y assister ou n'y point assiter.

Le Scolasticat et le Juniorat ont des messes concélébrées fréquemment; durant la seconde retraite des Pères, tous les jours il y eut messe concélébrée.

La lecture de l'Ecriture Sainte, de l'Imitation et des Saintes Règles n'est faite régulièrement qu'au Noviciat et au Scolasticat; elle est prescrite pour toutes les maisons en ce qui concerne l'Ecriture Sainte et l'Imitation et en certains endroits, le martyrologe.

En certains endroits on a tenté l'expérience de lectures sur rubans magnétiques, surtout à l'occasion de la retraite mensuelle.

Les grandes maisons tiennent régulièrement à la récollection mensuelle. Dans les districts, il y a les journées de récollections diocésaines auxquelles les Oblats doivent assister selon le désir des Evêques, contribuant à compléter à peu près huit récollections mensuelle par année.

La retraite annuelle se fait six jours entiers. Les Pères et Frères Coadjuteurs suivent les mêmes retraites, depuis deux ans. L'expérience a fait ses preuves.

Dans les maisons de formation, la coulpe, les conférences spirituelles et les réunions de communauté ont lieu régulièrement; on s'efforce aussi d'avoir la conférence théologique ou pédagogique au moins une fois le mois. Dans les districts, la conférence théologique a lieu lors de la journée de récollection mensuelle diocésaine.

Les exercices des Quarante-Heures, du premier vendredi du mois, de même que ceux du mois du Sacré-Cœur, du mois de Marie et du mois d'octobre, sont en honneur dans toutes nos maisons, paroisses ou missions, en conformité des directives des Ordinaires des lieux. A plusieurs endroits s'ajoutent les exercices des premiers samedis du mois.

Le recrutement des vocations est une des grandes préoccupations des autorités de la Province. Elles proviennent normalement de nos deux maisons d'éducation: Juniorat et Collège de Gravelbourg.

Mais, pour promouvoir les vocations dans les autres milieux et stimuler les Pères et Frères à se soucier du recrutement, un comité de recrutement a été formé. Il comprend quatre Pères. Il s'occupe de la propagande oblate et des diverses organisations pour découvrir les vocations. Il s'est efforcé tout d'abord de donner une nouvelle orientation à notre revue « L'Ami du Foyer », dans le but de contribuer à former des foyer authentiquement chrétiens et ainsi aider à les transformer en pépinières de vocations.

Deux maisons d'orientation on été fondée, une à Winnipeg et une à Fort William (cette dernière fermée récemment). Des retraites sont organisées auxquelles prennent part un nombre restreint de retraitants, pas plus de cinq à la fois. Les résultats sont consolants.

L'AMMI dans ses circulaires aux Associés et ses bulletins locaux diffuse l'idée missionnaire et fait connaître la Congrégation.

L'Oeuvre de Presse prête aussi son concours dans nos journaux· La Liberté et Le Patriote, le Sunday Herald et le Sunday Visitor. Chaque année, chacun de ces journaux

dédie un numéro spécial aux vocations sacerdotales et religieuses où les Oblats sont bien représentés.

Un camp d'été pour jeunes, le camp Dominique Savio, a été fondé à Lebret, sous la direction du Scolasticat. Les Scolastiques s'initient à l'apostolat par la surveillance et la direction qu'ils apportent à cette colonie de vacances qui réunit des jeunes gens durant les deux premières semaines de juillet. Cette œuvre fut fondée dans le but de favoriser l'éclosion des vocations par le contact avec des religieux se préparant au sacerdoce.

Nous prenons part aux Expositions missionnaires, ayant notre kiosque Oblat, et en profitons pour faire connaître la Congrégation, ses œuvres, et pour diffuser nombre de dépliants aux élèves.

Nous présentons aussi des films missionnaires Oblats dans les paroisses et dessertes confiées aux Oblats.

Durant le sexennat trois novices scolastiques et 6 Frères coadjuteurs nous sont venus du dehors.

A l'occasion des retraites annuelles, dans les visites canoniques, le Provincial ne cesse d'exhorter tous ses sujets à se préoccuper activement de ce problème du recrutement des vocations, recommandant d'approcher des candidats possibles ou de les signaler à l'autorité ou à nos deux centres d'orientation.

Nous avons espoir qu'avec le développement de nos deux High Schools Indiens, les vocations germeront chez les Indiens. Nous en avons chez les religieuses.

II. Conseil évangéliques et saints vœux.

A) *Pauvreté.* En général l'esprit et le vœu de pauvreté sont bien observés dans la Province.

Si la pratique individuelle de l'esprit et le vœu de pauvreté sont généralement observés quant à la nourriture, l'usage du tabac, le mobilier des maisons et la marque des voitures, il s'y glisse cependant certains abus dans l'usage du tabac, de l'automobile et des voyages d'agrément.

Quant aux résidences et à leur mobilier, tous s'accordent à reconnaître qu'ils sont modestes. Il peut y manquer

le comfort moderne, tel, l'eau courante, surtout dans les missions.

La voiture automobile est un instrument indispensable aujourd'hui, non seulement pour les paroisses et les missions, mais aussi pour toutes nos maisons oblates: maisons de formation, œuvres de presse, ou autres.

Elle est nécessaire, dans les paroisses, pour la visite paroissiale, les appels aux malades et les nombreuses démarche nécessaires pour promouvoir le bien de la paroisse et l'éducation des enfants.

Dans les missions, il y a généralement deux ou trois messes chaque dimanche, à des distances parfois considérables. On doit aussi s'y rendre fréquemment sur semaine.

Les maisons de formation, toutes relativement éloignées des grands centres, en ont absolument besoin pour les relations nécessaires entre les maisons de la Congrégation et les contacts personnels avec les autorités religieuses et civiles dans l'intérêt des Oeuvres qui leur sont confiées.

Dans les écoles indiennes, la Division des Affaires Indienne défraye les dépenses de voyage et alloue $ 500.00 de dépréciation par année, pour la voiture automobile, qui, cependant, appartient aux Oblats.

Depuis quelques années, le Conseil Provincial a prescrit l'usage de voitures moyennes dont le coût d'achat et d'opération est réduit. Ces voitures à l'usage des Religieux sont mieux vues du public.

Vu que chacun des Pères s'intéresse spécialement aux œuvres qui lui sont personnellement confiées, il y a la tentation de négliger de prendre le salaire auquel ils sont droit, ou encore, de le dépenser pour ces mêmes œuvres.

B) *Obéissance.* L'autorité est encore bien respectée. Il est remarquable de constater comment nos Pères et Frères se soumettent aux diverses obédiences. S'ils demeurent libres d'exprimer leurs opinions, ils ne s'en soumettent pas moins humblement aux décisions des supérieurs.

Le rôle des supérieurs locaux est bien compris. Les supérieurs de district n'exercent peut-être pas toujours leurs responsabilités envers les sujets des districts. Il faudrait qu'ils comprennent bien que leur rôle est le même que

celui d'un supérieur local, tout en respectant, cependant, le rôle des directeurs de résidences.

Partout les supérieurs prennent soin de distribuer les charges qui conviennent à chacun des sujets, s'efforcent de laisser à chacun d'user de son initiative personnelle. Ils exercent cependant leur rôle de vigilance.

Plusieurs communautés sont tout à fait régulières, surtout nos maisons d'enseignement et de formation oblate, i.e. juniorat, noviciat et scolasticat, et dans une mesure appréciable au Collège de Gravelbourg. Beaucoup d'Oblats très occupés et zélés, restent réguliers: leur vie est un témoignage et une lumière.

D'autres, tout en continuant de bien travailler, négligent certains exercices religieux. La vie apostolique a des exigences souvent surhumaines, que seule la grâce obtenue par la prière peut permettre de remplir. Il y a une certaine tension dans les maisons de ministère, surtout dans les milieux urbains, où il faudrait vraiment faire le point entre exigences de la vie religieuse et exigences des fidèles.

La soumission toute filiale envers l'autorité et une acceptation spontanée de toutes les tâches assignées sont à l'honneur.

Les directives et décrets du St-Siège sont fidèlement portés à la connaissance des Pères et Frères de la Province, qui les étudient et s'efforcent de les mettre en pratique. Ce fut spécialement le cas pour le décret du Concile sur la Liturgie.

Il y a une grande ouverture d'esprit avec les Evêques. Si des difficultés particulières se présentent, elles sont réglées entre les Evêques et le Provincial. Tous s'efforcent d'être de vrais et dévoués collaborateurs des Evêques.

Notre Juniorat présente certains problèmes, alors qu'il semble que les autorités diocésaines semblent trop s'imposer en ce qui concerne le programme des études et la liberté de recrutement des junioristes.

C) *Chasteté.* Vu les relations nécessaires et fréquentes, dans l'exercice du ministère, avec les personnes de l'autre sexe, il faut exercer de plus en plus une vigilance raisonnée

pour empêcher qu'il s'y glisse des abus qui pourraient être déplorables.

Au Scolasticat, un programme d'initiation apostolique est nettement organisé afin de permettre aux scolastiques de ne point perdre contact avec le monde et de s'initier au travail pastoral qui les attend.

Par les années passées, des instructions, dans une circulaire spéciale, ont été données au sujet de l'usage des appareils de radio et télévision sous la surveillance des supérieurs. En général, il ne semble pas y avoir d'abus.

III. Formation des futurs missionnaires.

Note. *Rôle du Préfet provincial des Etudes.*

Le R.P. Henri Légaré, Directeur des Etudes supérieures de la Province, a la compétence et la confiance des confrères. Il est actuellement de maison au Collège Mathieu, de Gravelbourg, où il accomplit un travail sérieux et considérable.

Oblate Educational Association.

Le Supérieur du Juniorat a assisté à la dernière réunion tenue en décembre 1964. Cette Association est bien lancée; elle semble appelée à des réalisations sérieuses. Ces contacts sont habituellement heureux; on sent davantage une force oblate à travers l'Amérique; de tels échanges d'idées ouvrent des horizons; la façon dont la Province Centrale des Etats-Unis organise son recrutement a surtout été remarquée.

A) *Sources des vocations.*

1) *Juniorat de la Ste-Famille.* St-Boniface, Manitoba.

1° Depuis quelques années, les Junioristes suivaient les cours des 8è, 9è et 10è années au Juniorat; les cours les 11è, 12è années et de la rhétorique, au Collège de St-Boniface, presque exclusivement à base de langues.

Cette année, pour la première fois, la 11è année est enseignée au Juniorat, l'an prochain, la 12è le sera également.

Les cours seront, de la 8è à la 12è années inclusivement, ceux de la province civile du Manitoba et, donc, officiellement reconnus.

Ils comportent l'enseignement du français, de l'anglais, du latin, de l'histoire, de la chimie, de la physique, des mathématiques, etc.

Tous se disent extrêmement heureux du changement: professeurs, élèves et parents.

2° Les cours de religion se donnent régulièrement, quelques professeurs ont déjà suivi des cours spéciaux dans cette ligne; d'autres en feront autant.

Il y a de sérieux efforts pour faire bien comprendre le sens de la liturgie. Le Directeur spirituel donne des explications avant ou durant la messe; il y a des comités chez les élèves, messes célébrées face au peuple et messes concélébrées.

3° C'est peut-être une forme mitoyenne entre petit séminaire (ancienne formule) et collège moderne. La grande majorité des élèves sont pensionnaires; il faut cependant accepter quelques externes, la moitié de la population manitobaine habitant le Grand Winnipeg. Ces derniers font leurs études au Juniorat et suivent tous les exercices. Les classes sont reparties sur six jours, avec deux demi-congés, les mercredi et samedi après-midi.

Les élèves semblent très à l'aise avec le personnel et la réputation du Juniorat d'avoir une vie de famille semble bien justifiée.

La tendance actuelle serait de ne point trop insister sur des expressions telles que « petits-oblats », ou encore sur des formules un peu fortes d'engagements prématurés; mais plutôt de développer la grâce baptismale, un sens chrétien d'engagement; la porte demeure large ouverte pour parler de sacerdoce et de vie religieuse, mais le contexte est différent.

4° Le nombre actuel des junioristes est de 94. La moyenne pour le sexennat fut de 88 ou 89, depuis les débuts, en 1905, elle fut de 71. Qu'il y ait fluctuation, rien d'étonnant! La pauvreté relative de plusieurs familles de nos élèves, la nécessité aussi pour certaines de changer de localité ou de province, s'ajoutent à bien d'autres causes connues de tous les éducateurs.

Les changements récents au programme des études permettront d'en accepter directement aux 9è, 10è, 11è et 12è années. Il suffira d'avoir des cours spéciaux de latin et, avec le « latin vivant par la méthode naturelle » de Most-Coulombe, on devrait y arriver assez facilement. On peut espérer ainsi d'avoir des groupes plus nombreux dans les classes plus avancées.

5° Depuis les débuts, de 1905-06 à 1958-59 inclusivement, le Juniorat a coopéré à la formation de 159 prêtres ou religieux pour 1.436 junioristes, soit 14.4%. On compte 124 Oblats, 24 Prêtres séculiers, 3 Franciscains, 2 Clercs de St-Viateur, 2 Pères Blancs, 1 Jésuite, 1 Trappiste et un Sulpicien.

Il faut cependant préciser que l'on ne tient pas compte uniquement des junioristes qui ont fait leur cours complet au Juniorat, mais de tous ceux qui s'y sont inscrits, même pour une seule année.

6° Rares sont ceux qui se présentent spontanément. Il faut un travail intense de recrutement; la population de langue française est restreinte et le Manitoba a en plus son Collège et son Petit Séminaire. Pour s'assurer un choix d'enfants des meilleures familles chrétiennes, il faudrait un recruteur à plein temps. Il pourrait, non seulement recruter, mais préparer parents et enfants, un ou deux ans à l'avance.

7° Huit Pères se consacrent entièrement à l'œuvre. Tous ont le B.A.; un le M.A. et M.Ed.; trois, un M.Ed.; deux le B.Ed., un le diplôme de Maître de Chapelle. Deux Frères Coadjuteurs les assistent; l'un est économe, l'autre, factotum.

8° Il n'y a qu'un professeur laïc; il a ses degrés de B.A. et B.Ed.

9° Le Juniorat est heureux de se dégager graduellement du Collège et de s'acheminer vers une complète autonomie. Ceci nécessitera les services d'un autre professeur laïc, dès l'an prochain, et un personnel plus spécialisé dans les sujets enseignés.

Le Juniorat aimerait qu'on considère très sérieusement les possibilités de vendre la propriéte actuelle pour bâtir à St-Norbert.

Il espère organiser bientôt des cours spéciaux en français pour jeunes canadien-français de milieux anglais, et même jeunes de langue anglaise dont le talent dépasserait passablement la moyenne. Il s'ouvrirait ainsi aux ouailles de la plupart des Pères de la Province qui travaillent dans des milieux de langue anglaise.

Cf. Juniorat et Junioristes - 25-1-1963; Même sujet (2è partie) - 8-12-1963; Recrutement (3è partie) - 10-3-1964; Ornière ou mouvement - 5-12-1964; Rapport Spécial - 17-2-1965; Notes et idées courantes - 17-3-1965; Jalons - 30-5-1965.

2) *Le Collège Mathieu, Gravelbourg.*

L'historique détaillé de cette œuvre de la Province a été exposé dans le rapport au Chapitre Général de 1953; celui de 1959 insistait sur le fait que le Collège traversait une période de réorganisation, tant au point de vue académique que matériel. Le présent rapport désire faire voir la réalisation de certains projets de 1959 et exposer la situation aussi précise que possible des problèmes de l'heure.

Selon le questionnaire suggéré: « scientifique (science, mathématiques, langues »), on y donne le cours scientifique avec option en latin. Le cours est bilingue: le français et l'anglais y sont, à part égale, matières et langue d'enseignement.

La « Commission Bladen », commission fédérale des Universités canadiennes, accordait récemment sur le Campus de Régina, une entrevue aux Autorités du Collège. Après étude du Rapport du Collège présenté à cette Commission et renseignements oraux additionnels, ces Messieurs louangèrent hautement la teneur du Cours et n'hésitèrent pas à le proposer comme le type parfait du cours bilingue au Canada.

Les Cours conduisent à l'Immatriculation senior et au B.A. de l'Université d'Ottawa. On y donne aussi un cours d'Arts et Métiers.

L'enseignement de la doctrine chrétienne s'y donne selon la catéchèse la plus à date. Le Directeur des Cours

a fait une année d'étude en catéchèse à l'Université de Louvain. Un accent prononcé est donné à la Liturgie.

Le nombre des collégiens a varié de 194 en 1950-1960, à 259 en 1964-1965. Il est de 260 cette année.

Depuis sa fondation, en 1918, le Collège a donné 68 Religieux, dont 17 Scolastiques et 4 Frères Coadjuteurs; 48 Prêtres séculiers, dont 8 Séminaristes. Durant le sexennat, 15 sont entrées au Noviciat: 11 Scolastiques et 4 Frères Coadjuteurs; 6 au Grand Séminaire; 7 dans diverses institutions.

Plus de 80 ont choisi l'enseignement – non compris les Prêtres éducateurs –; environ 60 la Médecine; 30 le Génie; 20 le Droit; 9 les Hautes Etudes Commerciales; 9 les Sciences Sociales; nombre d'autres ont opté pour diverses autres professions ou études.

Un grand nombre n'ont point terminé leurs études, mais ont fondé de vraies familles chrétiennes et font honneur au Collège.

Près des 4/5 des collégiens viennent de la Saskatchewan; près de 1/5 du Manitoba; les autres, des diverses autres provinces canadiennes.

La Province a fait de grands sacrifices pour préparer un corps professoral compétent. Vingt des 21 Pères du Collège consacrent tout leur temps à l'éducation, y compris le Directeur des Etudes Supérieures de la Province oblate du Manitoba et un professeur à plein temps à l'Université de la Saskatchewan, Campus de Régina. Les cinq Frères Coadjuteurs consacrent tout leur temps à l'éducation, soit comme professeur à l'Ecole Technique, soit comme gardien des élèves ou infirmier. L'un de ces derniers poursuit ses études en science à l'Université du Manitoba.

Dix-neuf des vingt Pères professeurs ont le B.A.; l'autre a le B. Ph. La plupart ont d'autres degrés: - D.A.O. et D. Ed. - D.ès Sc, M.A. et LLD. - D.S.C.F. Cont. (Sorbonne) - M.A. et D.C.F. (Sorbonne) - M.Ed. - L.P. et L.Th. - B.Ph. - M.Ed. - L,Ph. et L.Th. - M.Ed. - L.Ph. - et L.Th. et M.Ps. - B.L.S. - M.Ed., L.Péd., Dip. Ps., Dip. Or.

Toutefois les degrés académiques des Professeurs sont trop généraux; trop peu peuvent être acceptés au niveau universitaire, par manque de spécialisation dans les disciplines universitaires.

Le Collège a fait des sacrifices énormes de personnel, en fournissant de ses professeurs les plus compétents à la direction d'œuvres importantes, soit dans la Province, soit à l'extérieur. Tout récemment, la mort de son doyen, le Père Wilfrid Piédalue, professeur et auteur d'un cours de philosophie, fut pour lui une très lourde perte.

Le personnel enseignant comprend aussi trois prêtres séculiers et deux professeurs laïcs.

Développement matériels. — En 1960-61, il y eut la construction d'une nouvelle buanderie-lingerie et un agrandissement au couvent des Religieuses qui desservent le Collège.

En 1961-62, ce furent des transformations majeures à la résidence des étudiants du cours universitaire; aménagement d'une nouvelle salle académique pour les élèves des Arts; transformation d'une partie d'une hutte militaire en laboratoire de chimie.

En 1962-63, la première réalisation du plan d'ensemble des constructions prévues, soit: *Une Bibliothèque Moderne,* édifice de trois étages relié au Collège actuel par un corridor de 40 pieds; une réalisation des architectes E.-J. Gaboury et associés. Grâce au travail des Frères Coadjuteurs, cette construction évaluée à plus de $ 200.000.00 s'est effectuée pour la somme de $ 35.000.00, équipement compris. Depuis la construction de cette bibliothèque, le Collège est conscient que son raysonnement est plus marqué.

En 1963-64. la construction d'un double garage et d'une entrée principale au nouveau Campus; d'un portique à l'édifice central; des travaux d'embellissement de la propriéré toute entière. Un plan d'ensemble des constructions prévues et immédiatement nécessaires fut dessiné.

Développement académique. L'Amicale des Anciens. Au cours des dernières années, l'Association des Anciens Elèves a exercé un rayonnement sans cesse grandissant. Elle a d'abord suscité chez tous les anciens une fierté et un

attachement remarquable à l'endroit de l'Alma Mater. Elle fut fidèle à ses réunions mensuelles, souvent tenues à l'extérieur, où elle fit connaître à la population de la Province la valeur des études supérieures. Elle a recueilli des fonds pour aider toutes les entreprises matérielles du Collège et, surtout, elle a fondé le « Club des 200 », dont le but est la liquidation de l'emprunt contracté pour la construction de la bibliothèque. Sont bulletin, le « Trait d'Union », paraît régulièrement et s'améliore constamment.

Le Bureau des Régents. Devant la nécessité d'une réorganisation quasi complète de toute l'œuvre du Collège, à la réunion plénière de l'Amicale, en novembre 1962, les Anciens secondèrent la proposition des Autorités, soit: qu'un Bureau des Régents soit établi. Ce bureau a pour fonction d'amener les laiques à une collaboration plus étroite à tous les problèmes du Collège, tant du côté rayonnement que développement. C'est ainsi, qu'en février 1964, l'Exécutif du Bureau des Régents accompagnait les Autorités du Collège dans une démarche auprès du Ministère de l'Instruction Publique de notre Province pour solliciter une subvention provinciale en faveur du Collège.

Ministère de l'Instruction Publique. En juillet 1964, le R.P. Henri Légaré était nommé Directeur des Etudes Supérieures pour la Province oblate du Manitoba et rattaché au Collège de Gravelbourg, ayant surtout pour travail des rapprochements avec le Ministère de l'Instruction Publique et avec l'Université de la Saskatchewan, Campus de Régina.

Au mois d'août, une entrevue avec le Ministère nous apprenait l'intention du Ministère de l'Instruction Publique de venir en aide aux écoles privées de la Province. La section de l'Immatriculation du Collège serait bénéficiaire de l'octroi.

Un bref fut préparé et envoyé au Ministère de l'Instruction Publique, établissant le parallélisme entre les cours offerts par le Département et le cours bilingue du Collège, ayant pour but la reconnaissance officielle du cours bilingue du Collège comme cours spécial pour la Province.

Démarches auprès de l'Université de la Saskatchewan, Campus de Régina. Depuis mars 1964, les dirigeants de l'Université de la Saskatchewan, Campus de Régina, se montraient intéressés à des pourparlers avec le Collège, en vue d'une collaboration avec eux. Le 19 octobre, nous étions reçus officiellement à dîner à l'Université, pour analyser ce que mutuellement nous avions à nous offrir. Cette rencontre fut très courtoise mais aussi très sérieuse. Il semble bien que l'Université voudrait nous ouvrir les portes. A deux reprises les Autorités de l'Université durent remettre leur visite officielle au Collège. Ce n'est que le 14 avril 1965 que le Collège avait l'honneur de les accueillir. A cette rencontre, le Principal de l'Université répondit à la demande de fédération du Collège d'une façon précise, soit, que la Faculté des Arts du Collège Mathieu devienne la partie française de l'Université de Régina... C'est peut-être, selon l'avis du Recteur du Collège, l'unique façon de permettre au cours universitaire du Colllège de Gravelbourg de continuer d'exister... C'est le projet à l'étude.

Cours d'été au Collège. Les 4, 5 et 6 septembre 1965, se tenait, au Collège, une session intense de catéchèse, organisée par le R.P. Albert Fournier, o.m.i., professeur de Religion au Collège.

C'était la première initiative du genre en Saskatchewan. Elle fut un véritable succès. Plus de 200 personnes y prirent part avec grand intérêt et entière satisfaction: 134 religieuses, 21 prêtres et frères, 50 laïcs, venus de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.

Les Pères Albert Fournier et Noël Lazure, o.m.i. et les abbés Robert Lane et Isidore Gorski étaient en charge des cours. Les cours d'été sont désormais lancés.

Nos problèmes. Il est impérieux que le Collège ait un laboratoire de langues pour l'ouverture des classes en septembre 1965.

Il faut, et dans le plus bref délai possible, construire classes, laboratoires et dortoirs. Ce que le Collège offre, dans ce domaine, est un très lamentable, temporaire... et il n'est plus admis.

Il faut conclure une entente avec le Ministère de l'Instruction Publique de la Province de la Saskatchewan. Il faut décider de l'avenir du Cours universitaire au Collège.

L'affiliation du Collège à l'Université d'Ottawa, surtout pour ce qui a trait à l'Immatriculation, n'est pas idéale... et il est à prévoir qu'elle ne peut durer plus longtemps.

Conclusion. Actuellement, on peut dire que se joue la destinée du Collège Mathieu de Gravelbourg. Que l'Esprit Saint éclaire les Autorités et les guide dans leurs démarches et décisions!

Année	Nombre d'élèves	Entrés au Noviciat	Entrés au Séminaire	Autres	F.C.
1959-60	194	5	1	2	0
1960-61	199	0	1	1	1
1961-62	197	4	1	3	1
1962-63	215	1	1	1	0
1963-64	218	0	0	0	1
1964-65	259	1	2	0	1
		11	6	7	4

Le personnel oblat du Collège est trop restreint et ils sont surchargés. Il faut aussi recourir à des professeurs laïques, ce qui grève le budget de cette Institution.

Cependant nous croyons que l'appel aux laïques, est non seulement utile, mais qu'il serait normal dans un collège de leur confier l'enseignement de certaines matières telles que les mathématiques, les sciences et les langues; les autres sujets tels que la religion et l'histoire, le latin et la philosophie étant réservés aux prêtres. Ceux-ci alors deviendraient plus libres pour s'occuper davantage de direction et d'orientation, ce qui prime dans l'œuvre d'éducation.

La situation financière du Collège ne permettant pas de rencontrer les salaires officiels que réclamerait l'assistance de professeurs laïques, surtout lorsqu'il s'agit de salaire familial, depuis quelques années nous avons en recours

surtout à de jeunes professeurs, anciens eux-mêmes du Collège, leur demandant de faire œuvre apostolique en acceptant de se consacrer à l'éducation au Collège, à prix réduit, pour un ou deux ans, avant de se lancer dans une carrière ou de continuer à l'Université. Nous avons eu ainsi quelque succès. Cependant, un tel expédient comporte l'inconvénient d'instabilité du corps professoral. On sait que la stabilité des professeurs et l'expérience qu'elle leur permet d'acquérir sont un facteur vital pour une œuvre d'éducation. Aussi bien la solution semble-t-elle s'offrir du côté des Instituts séculiers. Nous espérons pouvoir jouir sous peu de cette collaboration; certains Instituts approchés ayant réagi favorablement devant notre requête.

B) *Noviciat du Sacré-Cœur, Lebret, Saskatchewan.*

1 Le personnel se compose du Père Maître et de deux autres Pères dont l'un aide le Père Maître, l'autre, se charge de l'économat et d'une mission. Trois frères coadjuteurs s'occupent de l'entretien de la maison et de la propriété.

Le Noviciat reçoit les novices scolastiques des Provinces du Manitoba, de l'Alberta-Saskatchewan, de Ste-Marie, de l'Assomption et des Vicariats de Missions de Keewatin et Grouard. Des novices coadjuteurs sont venus des Provinces du Manitoba, de l'Alberta-Saskatchewan, des Vicariats de Grouard et de la Baie d'Hudson. (Deux novices esquimauds de ce dernier Vicariat).

Durant le sexennat: 1959-60 - 1963-64, il y eut 117 prises d'habit et 84 premières oblations de scolastiques. Chez les frères coadjuteurs il y eut 18 prises d'habit et 18 premières oblations.

Pour ce qui regarde plus précisément la Province du Manitoba, il y eut 27 prises d'habit et 21 premières oblations chez les scolastiques; 9 prises d'habit et 9 premières oblations chez les frères coadjuteurs.

Il faut ajouter pour l'année 1965: 19 prises d'habit chez les scolastiques et 14 premières oblations; chez les frères coadjuteurs 3 prises d'habit.

NOVICIAT	SCOLASTIQUES		COADJUTEURS	
	Prises d'habit.	Premières Oblations	Prises d'habit	Premières Oblations.
1959	23	20	4	4
1960	28	19	5	3
1961	19	12	3	4
1962	15	15	3	3
1963	13	8	3	3
1964	19	10	0	1
	117	84	18	18
1965	19	14	3	0

Manitoba.	Scolastiques.		Coadjuteurs	
1959	5	5	2	1
1960	10	4	4	1
1961	5	4	0	4
1962	3	4	2	0
1963	2	2	1	2
1964	2	2	0	1
	27	21	9	1
1965	1	2	3	0

En plus des cours propres au Noviciat les novices, selon les limites du Droit Canonique, étudient le latin, le français et l'anglais. L'insistance, cependant est mise sur la spiritualité, les Saintes Règles, la Liturgie et la Sainte Ecriture.

La méthode de formation est celle des Saintes Règles et des recommandations des Chapitres Généraux. On se propose d'y ajouter une initiation apostolique permettant à nos novices de garder un certain contact avec l'extérieur.

C) *Scolasticat de Marie Immaculée, St-Norbert,* Manitoba.

Le Scolasticat de Marie Immaculée, St-Norbert, Manitoba, (situé de février 1927 à août 1965, à Lebret Saskatchewan, sous le vocable du Sacré-Cœur), relève juridique-

ment de la Province du Manitoba, mais dessert les Provinces et Vicariats d'expression française de l'Ouest canadien.

Depuis le déménagement à St-Norbert, on n'y enseigne que la théologie. Les quatre scolastiques qui sont en philosophie suivent les cours au Scolasticat St-Joseph d'Ottawa. Cet arrangement, cependant, n'est que temporaire.

Le personnel se compose de sept Pères et de sept Frères Coadjuteurs. Cinq sont professeurs: il y a un docteur en Ecriture Sainte; un en Théologie Morale; deux sont licenciés en Théologie; l'autre a plus de vingt ans d'expérience et est l'auteur de deux ouvrages de Théologie Pastorale

Trois Pères sont aux études; soit en Ecriture Sainte, à l'Institut Biblique de Rome; soit en Théologie avec orientation en Liturgie, à l'Institut Catholique de Paris; soit en Bibliothéconomie et Méthodologie, à l'Université Catholique de Washington, D.C., Etats-Unis.

Le Père Supérieur est, en plus, Maître des Novices des Frères Coadjuteurs.

Deu autres Pères sont chargés de la rédaction de l'Ami du Foyer. Le Rédacteur possède un B.L. et une année d'étude en Sociologie; il consacre ses vacances d'été à la prédication de retraites de religieuses et d'étudiants. Le Rédacteur adjoint à un B.A. et consacre tout son temps à la revue.

Les quatre Frères à vœux perpétuels sont en charge de l'économat, de l'atelier de couture, de la menuiserie et des travaux de l'entretien de la propriété, du secrétariat de l'Ami du Foyer.

Les trois Frères à vœux temporaires se perfectionnent dans les métiers tout en approfondissant leur formation spirituelle à la faveur d'une maison régulière.

Jusqu'en mai dernier, le Cours de philosophie suivait fidèlement le Manuel de Philosophie publié par Jos. Gredt, O.S.B. Le professeur y ajoutait des notes personnelles. De plus il y avait des cours secondaires en biologie, économie politique et éducation, selon les exigences de la Faculté des Arts de l'Université d'Ottawa à laquelle le cours de philosophie était affilié.

En théologie, les cours suivent le programme classique,

i.e. Dogme, Morale. Ecriture Sainte, etc. Les professeurs composent leur propre cours; les scolastiques en ont la copie et peuvent compléter par le nombreuses références dans les livres et revues de la bibliothèque. La Mariologie et l'œcuménisme sont intégrés au cours régulier de dogme.

Le Scolasticat a maintenu l'Action Sacerdotale, initiative lancée il y a quelque vingt ans dans le but d'accroître la responsabilité personnelle de chaque scolastique dans l'œuvre de sa formation. Il s'agit d'une activité communautaire qui organise les scolastiques par équipes, en collaboration avec l'autorité, et qui concentre leur réflexion et leur action sur un thème déterminé pour chaque année. Le choix de ce thème est fait par la communauté; il est l'occasion de rencontres et d'échanges de vues fructueu pour tous. Le succès de l'Action Sacerdotale n'est pas automatique; il dépend du degré d'engagement de chacun.

Depuis un an le programme d'études théologiques comporte, en plus des cours, des périodes de recherches personnelles sur les principales matières. On prévoit aussi le recours à des spécialistes pour traiter de questions plus particulières, par exemple, en pastorale.

En plus du cours de pastorale proprement dite, le programme comprend aussi des expériences apostoliques sous la direction de curés ou prêtres compétents, soit en catéchèse, soit en liturgie, soit même en Action Catholique. On a prévu des « retours » sur ce travail pastoral, afin de mettre au point non seulement la technique mais l'esprit qui doit l'animer.

Le problème de l'heure est l'adaptation que requiert le déménagement de toute une communauté dans un milieu urbain après presque quarante ans dans une solitude quasi monastique.

Il faut y ajouter les préoccupations propres à l'époque conciliaire. De toutes parts viennent des courants d'idées qui mettent tout en question; le Scolasticat cherche à voir clair et à distinguer le vrai du faux « aggiornamento ». Tâche difficile, sans doute, mais combien noble et enrichissante!

Désormais situé dans la banlieue de Winnipeg, capitale du Manitoba, métropole de 500.000 habitants et porte de

l'Ouest canadien, le Scolasticat pourra faire bénéficier les futurs Oblats de tout l'apport culturel, liturgique, pastoral, apostolique et historique, de l'Ouest non moins que de l'Est du Canada.

De toute façon, le renouveau conciliaire veut que le Scolasticat de Marie Immaculée s'oriente hardiment vers l'avenir, prêt à tout oser pour contribuer efficacement au renouveau et au rayonnement de l'Eglise dans le vaste territoire dont notre Province a la responsabilité. Son **nouveau** site, au cœur même de la population catholique et canadienne-française du Manitoba, lui en facilitera la tâche tout en élargissant considérablement ses horizons apostoliques.

Scolastiques: 1959-1960 - 1965-1966.

Nombre-Origine	59 60	60-61	61-62	62-63	63-64	64-65	65-66	Total
Manitoba:	15	17	20	22	20	13	10	
Alberta-Sask.:	15	16	15	15	13	9	4	
Grouard:	2	2	3	2	4	3	2	
Chili:		1	1	1	1			
St-Joseph:	11	8	4	3	2	1		
St-Rosaire:	9	14	13	10	8	6	4	
	52	58	56	53	48	32	20	
Nouveaux - Origine.								
Juniorat:	3(2)		1(1)	1	1	1		7 (3)
Collège Mathieu.	2	3	*3	1	1	*1		11 *4
de l'extérieur:		1		1				2
Collèges St-Jean:	4(1)	4(1)	1	2(1)	3(1)			14 (4)
Province de l'Est:	3(1)	5(1)	2(1)					10 (3)
	12(4)	13(2)	7(2)	5(1)	5(1)	2		44(10) *4
Finissants - Obédiences:								
Manitoba:	1		1	3	5	2		12
Alberta-Sask.:	2		1	2	3	5		13
Grouard:	1	1	1			1		4
Mackenzie:					1			1
Chili:	1				1			2
Bolivie:					1			1
St-Joseph:		4		1	1	1		7
	5	5	5	7	13	11		46
Oblations perpétuelles:	5	7	12	7	13	5		49
Départs:	4	5+1*	4	1	3	1*		17+2*

Note:

1. Le chiffre entre parenthèse (...) indique le nombre de départs, dans le tableau: Nouveaux - Origine.

2. L'astérisque avant le nombre (*1) indique ceux qui ont fait une partie de leurs études au Juniorat et les ont terminées au Collège Mathieu.

3. L'astérisque après le nombre indique ceux qui ont quitté après leurs vœux perpétuels (1*).

Pour une explication adéquate à plusieurs de ces départs, il serait plus conforme à la réalité d'étudier les motifs réels du choix du sacerdoce et de la vie religieuse, dans les Juniorats ou Collèges d'abord, puis au moment des premiers vœux.

Durant le sexennat, le Juniorat et le Collège Mathieu ont dirigé 18 de leurs étudiants au Scolasticat; trois ont déjà quitté.

Ces chiffres relèvent au moins un problème réel au niveau des maisons de formation de la Province, principales sources du recrutement des futurs Oblats.

D) *Formation des Frères Coadjuteurs.*

La Province compte 33 Frères coadjuteurs distribués surtout dans les maisons de formation, et quelques-uns dans les missions: 18 sont dans les maisons de formation; 3 dans les pensionnats indiens; 7 dans les mission; 3 à la Maison Provinciale; 2 à la maison de retraites fermées.

Dans les maisons de formation, ils s'occupent de l'entretien général des immeubles et des nombreuses machines que supposent ces institutions. On en voit en charge de la surveillance, des sports; certains enseignent les arts industriels, dirigent la menuiserie, s'occupent d'un atelier de couture. Dans les missions, ils rendent d'inappréciables services. Certains sont spécialisés en électricité et plomberie. L'un d'eux, pendant 50 ans, a exercé les fonctions d'instituteur et de juge de paix dans les missions. C'est un Frère qui est au secrétariat de la Maison Provinciale et il est responsable d'une imprimerie à la disposition de l'Administration Provinciale. Depuis un an, deux Frères remplissent la fonc-

tion d'économe. Tous enfin sont au service de nos œuvres et ils se dépensent généreusement et avec un dévouement inlassable.

Mais cette aide d'ordre matériel, si utile et si importante qu'elle soit, n'est pas encore la plus appréciable. Vivant avec le prêtre, le Frère est le confident discret de son compagnon et sa prière féconde son apostolat. La Province se doit de rendre à ses Frères Coadjuteurs un hommage plein d'émotion et d'affection.

CONCLUSION

Vue d'ensemble.

L'œuvre apostolique de la Province est délimitée en trois champs d'action:

les maisons de formation et d'éducation
les missions indiennes et métisses
les œuvres auprès de la population blanche.

a) *Maisons de formation et d'éducation.* Ce sont le juniorat de St-Boniface, le noviciat de Lebret, le scolasticat de St-Norbert et le collège de Gravelbourg. Ces œuvres mobilisent actuellement 42 Pères et 15 Frères.

Le Juniorat de la Ste-Famille, à St-Boniface, est une institution déjà ancienne, qui a bien mérité de la Congrégation. Renouvelé dans ses bâtiments par la construction d'un bloc de classes et d'un superbe gymnase, il se renouvelle aussi dans son recrutement par un choix judicieux parmi les recrues qui se présentent.

Le Noviciat du Sacré-Cœur, à Lebret, en un site qu'un professeur de l'Université d'Ottawa qualifiait de merveilleux, jouit d'un cadre particulièrement favorable au recueillement. Il réunit les novices de quatre provinces de l'Ouest: Manitoba, Alberta, Ste-Marie et Assomption, ainsi que des vicariats du Nord. Il compte actuellement 19 novices scolastiques.

Le Scolasticat de Marie Immaculée, situé dans une grande et belle propriété enveloppé par un méandre de la Rivière Rouge, à St-Norbert, au Manitoba, compte cinq

Pères professeurs et vingt scolastiques, tous en théologie. Quatre autres scolastiques de la Province font leurs études théologiques au Scolasticat St-Joseph, d'Ottawa.

Ce scolasticat nous a donné une génération d'Oblats à l'âme fortement trempée. Tous portent l'empreinte de l'Action sacerdotale. Cette adaptation des méthodes de l'Action catholique à la vie d'un scolasticat est basée sur une obéissance collaboratrice de la part des scolastiques à l'égard de leurs maîtres et sur une sage confiance de la part de ceux-ci à leur initiative. Les fruits de cette méthode, nous les cueillons aujourd'hui dans le zèle apostolique et l'esprit religieux de toute une phalange de jeunes et admirables missionnaires.

Le Collège Mathieu de Gravelbourg, en Saskatchewan, a été fondé pour répondre aux besoins de la population catholique franco-canadienne de cette province. Un ancien en juge par les termes suivants: « L'œuvre accomplie à Gravelbourg a été gigantesque et ses résultats magnifiques. Les laics et le clergé qu'il a formés sont encore responsables, pour une large part, des activités et des institutions catholiques en Saskatchewan. » Aussi gardent-ils une belle fierté de leur Alma Mater.

b) *Les missions indiennes et métisses.* On ne soupçonne guère, dans les autres provinces de la Congrégation l'importance des missions indiennes confiées à la Province du Manitoba.

Si elles étaient groupées sous une juridiction unique, elles formeraient une circonscription ecclésiastique assurément plus importante qu'aucun vicariat du Grand Nord.

Dès lors nous avons là le cas très spécial d'une grande Mission, pratiquement confiée aux seuls Oblats, et à peu près ignorée des Oblats eux-mêmes: d'une mission sans ressources extérieures, puisque ne pouvant bénéficier des allocations des Oeuvres Pontificiales réservées aux territoires de la Propagande; sans recrutement extérieur, la Province du Manitoba devant seule pourvoir au service religieux des groupements d'Indiens les plus nombreux du Canada. Ajoutons que la population indienne est réunie en un grand nombre de réserves disséminées sur tout le territoire et que les mis-

sionnaires ont souvent de longues distances à couvrir pour se rendre de l'une à l'autre.

Outre ces difficultés d'ordre extérieur, si l'on peut dire, le missionnaire en rencontre de plus redoutables encore, mais imputables, cette fois, aux dispositions mêmes des Indiens à évangéliser. Certaines régions sont encore païennes, bien qu'au cœur de toute une civilisation dite chrétienne.

Chaque école pensionnat forme un centre de rayonnement sur les réserves. Y sont toujours rattachés un ou plusieurs missionnaires qui ont la responsabilité de la population indienne. De là ils rayonnent sur plusieurs réserves, parfois à des distances considérables.

D'autres missionnaires ont leur pied-à-terre auprès de quelques paroisses; enfin un bon nombre sont fixés dans des missions exclusivement indiennes.

De nos jours, la civilisation des Blancs est là qui submerge les Indiens, leur apportant, avec quelques avantages peut-être, beaucoup d'inconvénients et une masse de mal. Désemparé, l'Indien semble hésiter dans la pratique de sa religion. De son côté, formée dans nos écoles, la jeunesse rentre-t-elle dans les réserves? Elle est aussitôt prise par cette ambiance de doute, mortelle pour sa foi. Telle est la situation déprimante à laquelle, coûte que coûte, doit faire face le missionnaire des Indiens.

c) *Les œuvres auprès de la population blanche.* Les Oblats de la Province ont la charge d'un certain nombre de paroisses blanches. La plupart de ces paroisses ont de belles écoles chrétiennes, parfois très florissantes. Le catéchisme y est assuré par le personnel enseignant; mais rien ne remplace la parole du prête: « Nous nous efforçons d'utiliser pour nos enfants les progrès actuels de la catéchèse, et faisons le catéchisme nous-mêmes, le plus possible ».

Les efforts les plus soutenus, en fait de liturgie vivante, sont faits dans nos paroisses. Nous comptons beaucoup, en cette matière, sur nos jeunes Pères qui ont suivi des cours de pastorale.

La Province dispose actuellement d'une splendide maison de retraites fermées érigée dans une partie de sa propriété à Saint-Norbert. Au-delà de 3.500 personnes y viennent,

chaque année, renouveler leurs forces spirituelles. Le rayonnement de cette maison est grand, s'étendant à plusieurs diocèses: un élément de succès étonnant de cette maison consiste dans la part active que les anciens retraitants prennent au recrutement de la maison. Les Pères réalisent là une œuvre de toute première importance.

Les seuls journaux catholiques des diocèses de Winnipeg et de Saint-Boniface sont le fruit du travail d'une équipe d'Oblats qui font, en cela, œuvre excellemment missionnaire. La Presse catholique rend d'immenses services à la population surtout dans l'évolution actuelle de la question scolaire au Manitoba. Là encore on aurait besoin de renfort.

Le travail du Directeur de l'Institut séculier des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, des Chapelains de Communautés religieuses et d'Hôpitaux, des Aumôniers militaires, est très apprécié. La Province a dû, cependant, réduire le nombre des Aumôniers militaires, afin de maintenir d'autres œuvres.

La position financière de la Province est bonne. Elle permettrait de nouvelles œuvres si nous disposions d'un personnel plus nombreux. Le problème du recrutement est celui de l'heure; nous travaillons sérieusement à le résoudre.

La Province du Manitoba, avec son vaste territoire de missions indiennes et blanches, ses maisons de formation, ses œuvres de presse et de retraites fermées, ses paroisses, ses chapelinats, offre un champ vaste d'apostolat pour tous les talents et tous les goûts.

Conscients du travail profondément missionnaire et apostolique qu'ils exercent dans l'Eglise et sous l'égide de la Congrégation, les Pères et Frères sont heureux d'y dépenser leurs énergies et le meilleur de leur vie pour faire régner le Christ, avec l'aide de leur Patronne et Mère Immaculée. Daigne le divin Maître, notre Patronne et notre Vénéré Fondateur, bénir notre apostolat.

A. LIZÉE, O.M.I.
Provincial

